



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1690, 2

EUR. 511^m - 1690,2

Mercur

Xerokopieren aus konservatorischen Gründen nicht erlaubt
Nur im Lesesaal benutzbar



<36612984820012

<36612984820012

Bayer. Staatsbibliothek



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

F E V R I E R 1690.



A PARIS,

GALERIE-NEUVE DU PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois , & on
le vendra Trente sols relié en Veau ,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS.

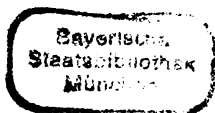
Chez G. DE LUYNE , au Palais , dans la
Salle des Merciers , à la Justice.

T. GIRARD , au Palais , dans la Grande
Salle , à l'Envie .

E: MICHEL GUEROUT , Galerie-neuve
du Palais , au Dauphin.

M. DC. LXXX X.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.





A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour le Mercure , on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms , en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires , & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour , pourveu qu'ils ne s'oblignent personne , & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient , & sur

A ij

A V I S.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes , d'affranchir leurs Lettres de port , s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Guerout qui debite presentement le Mercure , a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne , il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin , Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans

A V I S.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis fans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent ils rejettent la faute du retardement, sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iij

A V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MERCVRE GALANT

FEVRIER 1690.

TOUTES les actions
du Roy ne sont
pas seulement d'une
nature à les faire regarder
d'abord avec admiration,
mais le temps fait remarquer
qu'elles sont justes, neces-

A .iiij

8 MERCURE

faïres & prudentes. La quantité d'argenterie qu'on a portée aux Hostels des Monnoyes de France, a confirmé cette verité. On avoit bien cru qu'on y en envoyeroit pour des sommes considerables, mais on estoit bien éloigné de penser qu'elles deussent produire le double de tout ce qu'on s'en estoit pû imaginer. Cela est cause qu'il a falu prolonger de moitié le temps marqué pour la recevoir. On voit par là qu'il estoit temps de faire cette reforme. Elle ne peut qu'estre avanta-

geuse à l'Etat, puis que cette prodigieuse quantité d'argenterie n'y estoit d'aucune utilité. Ce luxe ne regne point dans les Pays étrangers, & ils ne s'en trouvent pas mal. Aussi n'est il pas nécessaire que pour satisfaire une sotte vanité, des Bourgeois, comme on en a remarqué à Paris, ayent presque autant de Vaiselle, & d'autres Ouvrages d'argent, qu'il s'en trouve chez de petits Souverains. M^r de Vin, dont vous connoissez l'heureux talent en Poësie, par plusieurs pieces

10 MERCURE

que je vous ay envoyées de
sa façon, & que vous avez
toutes fort estimées, a fait
sur ce sujet les Vers que vous
allez lire.

22225255252552255

LE LUXE DETRUIT.

NE te rebute point, Muse, re-
prends ta Lyre,
Un miracle nouveau t'excite à le
chanter;
C'est LOVIS qui le fait, cela te doit
suffire.
Ainsi cherche des tons que l'on puisse
goûter,
Et d'une méthode nouvelle

GALANT. II

*Ajustant ta voix avec elle ,
Fais entendre en tous lieux , & re-
dire aux Echos*

*Ta reconnoissance & ton Zele ,
Et le plus grand de ses travaux.*

2

*Le Ciel qui le donna pour le bien
de la France ,*

*Le promet long-temps à nos vœux ,
Et sembla ne nous faire attendre sa
naissance ,*

*Que pour nous rendre plus heu-
reux.*

Nostre pieuse violence

*Qui renverse souvent ses Decrets ,
ses desseins ,*

*Comme en dépit de luy l'arracha de
ses mains.*

*Dés qu'il parut , quelle allegresse ?
Mais quels transports de joye & quels
ravissemens*

12 MERCURE

*Quand on vit les empressemens
Qu'il eut de s'éloigner de l'indigne
moleste,*

*Qui des Rois d'ordinaire occupe la
jeunesse !*

*Bien loin de s'ébloüir du pouvoir
Souverain ,*

*La sienne fut toujours utilement ac-
tive.*

*Nostre attente & son grand destin
Etoient à soutenir , & bien nous
prit enfin*

*Qu'on ne la vit jamais oisive ;
Car il trouva d'abord trois Monstres
à dompter ,*

*Mais Monstres , qui fameux par plus
d'un homicide ,*

*Demandoient des efforts plus grands
que ceux d'Alcide ,*

Et plus qu'un Fils de Jupiter.

2

*Pour voir couler du sang le premier
qui s'empresse ,*

*(On le nomme le faux honneur)
Par de frequens Combats épuisoit
la Noblesse.*

*Ses yeux de Bazilic inspiroient la
fureur*

*A toute sa folle jeunesse ,
Et par leur poison délicat
On voyoit perdre en vain la force
de l'Etat.*

*Ce mal d'autant plus incurable
Qu'à ceux qu'il attaquoit il paroîs-
soit aimable ,*

*Et qu'il passoit pour glorieux ,
Sembloit le détourner d'en essayer la
cure ,*

*Et luy dire qu'enfin , tourné comme
en nature ,*

Il n'y réussiroit pas mieux

14 MERCURE

*Que la plupart de ses Ayeux.
Mais dès qu'il s'appercent qu'elle
estoit necessaire,
Il l'entreprit, il fit ce qu'ils n'a-
voient pû faire,
Et d'un seul trait que lance un
fulminant Edit,
Terrasse le Duel, le dompte, & le
détruit.*

*Par là, plus docile, & plus sage,
Cette Noblesse apprit à regler son
courage,*

*Et loin de prodiguer son sang
Pour un mot de travers, pour un
pas, pour un rang,*

*Ne montra plus de jalousie
Qu'à qui serviroit mieux son Prince
& sa Patrie.*

*Avant cela de son grand Corps
L'Ennemy méprisoit les impuissans
efforts ;*

GALANT. 15

*I estoit énérvé par sa fiere manie.
Mais mieux instruit du point
d'honneur ,*

*Il n'en connut plus d'autre , &
LOVIS à sa teste*

*Marcha toujours depuis de Conqueste
en Conqueste ,*

*Et peut-estre en doit-il quelqu'une
à sa valeur.*

S

*Ce premier Monstre à bas tuy fit
naistre l'envie*

De triompher de l'heresie.

*Ce second , fourbe , adroit , fier , &
seditieux ,*

*Par son air carressant , par sa voix
de Syrcne ,*

*D'abord , quoy qu'en secret , intro-
duit en tous lieux ,*

*Les avoit infectez de sa funeste ha-
leine.*

*Les charmes de la nouveauté
Luy donnoient mesme une beauté
Qui trouva le secret de plaire.
On crût , en le voyant , n'estre que
curieux ,
Et son poison pris par les yeux ,
Passant de la veine à l'artere ,
Penetra jusque dans le cœur.
Là prenant de nouvelles forces
Dans l'Estat , dans l'Eglise il sema
des divorces.
D'un jeune ambitieux il servit la
valeur ,
Il s'en fit à son tour un puissant Pro-
tecteur ,
Et sous le vain nom de Reforme
Qui seduisit quelques Bigots ,
Augmenta sa grandeur enorme
Jusqu'au point qu'on crût à propos
De le laisser par tolerance
Regner impunement au milieu de la
France.*

GALANT.

17

*Qu'en arriva-t-il à la fin !
Bientost du faux honneur il suivit
le destin.*

*En pouvoit-il avoir un autre
Sous un Prince aussi sage , aussi grand
que le nostre ,
Et qui , plein de la foy qu'il tient de
ses ay. ux ,
Ne voyoit qu'à regret ce Monstre fu-
rieux ?*

*Grace à la ferveur de son zele
Aux pieds de nos Autels tous ses Su-
jets unis*

*Ne connoissent plus d'ennemis
Que les siens , & que ceux qu'une
ligue rebelle*

Fait à l'Eglise universelle.

*Tous à Rome , à leur Roy soumis ,
Concourent d'une ardeur fidelle
A chasser loin d'icy la revolte &
l'erreur ,*

Février 1690.

B

18 MERCURE

*Et tous , sans affoiblir la puissance
Royale ,*

*En Enfans dévoüez témoignent leur
bonheur*

*De se voir sous le joug de la Ponti-
ficale.*

S

*Le troisième , qui tient des précieux
métaux*

*Dont il a tiré sa naissance ,
La beauté, les attraits, & les funestes
maux.*

*Qu'en charmant tous les yeux il
souffloit sur la France ;*

*Le Luxe, Enfant de l'Opulence,
Fut, on l'a déjà dit , le plus grand
des travaux*

De ce Monarque infatigable.

Le Duel n'estoit redoutable

*Qu'à la Noblesse seule , & sur le
point d'honneur.*

GALANT. 19

On pouvoit esperer de la rendre traitable.

Le seul libertinage attachoit à l'erreur.

De son peuple , on l'avouë , une grande partie

*L'avoit dès la mammelle & sucée ,
& suivie :*

Mais quelque grand que fust ce mal ,

*Le Luxe , comme general ,
Estoit bien plus funeste , & peut-estre invincible.*

Chacun mesme en croyoit la deffaites impossible ,

Et tel qu'un air contagieux

*Qui ne respecte ny les lieux
Ny le bien , ny l'esprit , ny le sexe ,
ny l'âge ,*

*Il n'épargnoit personne ; on le voyoit
des Grands*

B ij

20 MERCURE

*Passer aux plus petits , & les moins
opulens* [rage.

Bruloient du feu secret de sa brillante

La sobre Table qui jadis

Aidoit à lier d'avantage

Et les parens & les amis ,

Ne servoit plus qu'à satisfaire

La sotte vanité de celui qui traitoit.

*Quoy qu'à ses Conviez on fist fort
bonne chere,*

*on y songoit moins qu'à leur
faire*

Voir , & loüer de son Buffet,

Mieux éclairé qu'une chapelle ,

La folle & nombreuse Vaiselle,

*Vaisselle , que sans soin de ses pro-
pres enfans ,*

*Un Valet, pris exprés , tenoit &
claire & nette ,*

*Et dont , sans la payer , on ne faisoit
l'emplette*

*Que pour s'attirer un encens
Dont on est encor plus avide
Que des perdrix & des faisans
Que l'on y sert en pyramide ;
Vaisselle qu'aux despens d'un pauvre
Creancier.*

*On aimoit mieux enfin garder , sans
en rien faire,
Que de la vendre & le payer ,
Et que , forcé de s'en deffaire ,
On pleuroit mesme plus que sa pro-
pre misere.*

*Dans les riches appartemens
De Versailles , l'objet de ses amuse-
mens ,*

*LOUIS avoit fait voir la grandeur
de la France.*

*Le Luxe , la faveur de sa magni-
ficence*

*Devenu plus hardy , redonblois son
éclat ,*

22 MERCURE

Car il se doutoit bien qu'on le prendroit pour elle ,

*Et qu'il pourroit du Magistrat
Surprendre , sous son nom , & les
yeux & le zele.*

*En effet , ainsi pris , & petit à petit
Sans qu'on s'en apperçoive il s'enfle ,
il s'acredite ,*

*Et les gens de peu de merite
Que son fard orne moins qu'il ne les
enlaidit ,*

L'appuyèrent si bien que toute la substance

*Du commerce & de la finance
Reduite & convertie en meubles précieux ,*

*Ne servoit qu'à nourrir ce Monstre
fastueux.*

*Quels desordres estoient les nostres ?
La destruction des deux autres
Devenoit , luy restant , sterile , car
enfin .*

GALANT. 23

*Son poison enfloit trop , & rendoit
fier & vain.*

*Pour peu qu'on en eust pris , on a-
voit la folie*

*De se croire audessus de ce qu'on
estoit né.*

*De sa prompte fortune oubliant l'in-
famie ,*

*Le faquin méprisoit l'homme de qua-
lité ;*

*Il osoit se flater que son argenterie
Feroit perdre le souvenir*

*Du fumier paternel dont on le vit
sortir :*

*Mais comme il ne pouvoit se donner
sa noblesse,*

*Sous des habits pompeux il cachoit
sa bassesse.*

*De ses meubles dorez il repaissoit ses
yeux ,*

S'en faisoit d'illustres Ayeux ,

24 MERCURE

*Et sans rougir des siens , portoit son
insolence*

*Jusqu'à luy contester un rang
Qu'avec tant de raison luy donne
sa naissance ,*

*Et qu'il doit à ce noble sang
Que depuis si long-temps il verse
pour la France.*

*Telle est la fiere vanité
Où ce Monstre sçait nous conduire,
Et dès qu'on s'en laisse seduire ,
On exige par tout avec temerité
Des honneurs qu'on ne doit qu'à la
Divinité.*

*On s'offence de tout , on ne cede à
personne ,*

*Dans tous ses sentimens on veut
avoir raison ,*

*Et comme son mortel poison
En vous fermant les yeux nous in-
spire & nous donne*

Plus

GALANT. 25

Plus de mérite & plus d'esprit
Qu'on n'en avoit quand on le
prit,

Nous allions bien-tost voir renaistre
la furie.

Du Duel & de l'Herésie.

LOUIS pour ses Sujets qui veille
nuit & jour,

En vit d'un seul coup d'œil toute la
consequence,

Et d'abord, quoy qu'en vain, chercha
dans sa prudence.

Le moyen d'empescher leur funeste
retour.

A la faveur du Luxe ils reprenoient
courage,

Et ce Luxe, en un mot, aussi fier
qu'entesté [cimenté,

S'estoit de telle sorte en tous lieux

Que ne pouvant sans risque en
suspendre la rage.

Février 1690.

C

26 MERCURE

Il se voyoit forcé d'en souffrir le ravage.

*Enfin sa royale Bonté
Trouva le secret infailible
De vaincre & de détruire un Monstre
si terrible.
Versailles, lui dit-elle, est un lieu tout
charmant,*

*Et vous l'aimez uniquement.
Il faut, si vous voulez que le mal-
heur finisse,
De vos meubles d'argent faire un
prompt sacrifice.
L'exemple d'un grand Roy peut tout
sur ses Sujets,
Et dès que vous aurez banny de ce
Palais*

*Sa pompeuse magnificence,
SIRE, vous les verrez tout prests
A chasser de chez eux le faste &
l'insolence.*

GALANT. 27

*Sans cela point d'obeissance ,
Et cet exemple seul mieux que tous
vos Edits ,*

*Peut guerir leurs foibles esprits
De cette ruineuse & sotte extrava-
gance.*

*Quel remede ! Loüis qui faisoit son
plaisir*

*De ce lieu qu'esleva , qu'embellit son
loisir ,*

*Resve quelques momens sur ce triste
remede ;*

Enfin il se resout , il cede ,

*Et laissant de son cœur échaper un
soupir ;*

*Oüy , ma Bonté , dit-il , vous estes la
maistresse. (fastueux*

Montrez à ces Sujets ingrats &

Ce que me coute la tendresse

*Que vostre seul conseil me fait pren-
dre pour eux ,*

C ij

28 MERCURE

*Et faites leur sçavoir qu'à leurs be-
soins propice*

Je consens à ce sacrifice.

*A ces mots gueridons , tables , mi-
roirs , chenets ,*

*Vases , balustres , feux , urnes , &
cabinets ,*

Furent jettez par la fenestre ,

Et de ses grands appartemens ,

Quel prodige ? on vit disparoistre

Ces précieux ameublemens ,

*Dont l'art ingenieux surpassoit la
matiere.*

*Par là mieux que par des com-
bats*

*Que souvent sans égard au bien de
leurs Estats ,*

*La seule ambition force les Rois de
faire ;*

*Par là , dis-je , en un mot , mieux que
par sa valeur ,*

GALANT. 29

LOVIS qui toujours grand , qui
toujours magnanime

Fait de nostre bonheur sa premiere
maxime ,

Exige, & veut de nous une nouvel-
le ardeur.

Redoublons donc pour son service
Nostre Zele , nos vœux , nostre fide-
lité ,

Et par des cœurs soumis rendons à
sa Bonté

Sacrifice pour sacrifice.

Pendant que le Roy tra-
vaille d'un costé à faire sup-
primer le luxe, M^r le premier
President s'applique de l'au-
tre à faire executer les volon-
tez de Sa Majesté , touchant
le soulagement des Plaideurs.

C iij

20 MERCURE

En 1664. les droits de tous les Greffiers furent reglez, & reduits à peu près à la moitié des émolumens qu'ils recevoient de leurs Charges. Ce Reglement qui fut observé d'abord, demeura bientôt sans aucune force. On n'a pas de peine à retomber dans ce qui accommode, sur tout lors qu'il est question de tirer de plus grands droits. Mr le premier President voyant que les Peuples ne profitoient pas de ce que le Roy avoit réglé en leur faveur, envoya dernièrement

GALANT. 31

querir M^{rs} les Greffiers, & leur dit que Sa Majesté pre-
tendoit qu'le Reglement de
1664. touchant ce qu'il leur
falloit payer, fust observé
avec une entiere exactitude;
qu'il puniroit severement
ceux qui oseroient y man-
quer, & qu'il écouteroit tous
les premiers Vendredis du
mois, les plaintes que les Par-
ties feroient d'eux sur les ar-
ticles de ce Reglement. On
ne peut estre ny plus exact
ny plus prompt à rendre la
justice, que l'est cet illustre
Magistrat. Loin qu'il fasse

C iiij

32 MERCURE

attendre longtēps les Parties après des Audiēces, il envoie dire à celles qu'il sçait en avoir besoin pour la nécessité de leurs affaires, & que l'on veut traîner en longueur pour les fatiguer, de faire que leurs Avocats se trouvent à la Grand' Chambre le jour qu'il leur marque, & qu'ils auront audience. Rien ne prouve mieux la prudence & la justice du choix du Roy. Ceux qui viennent des Provinces éloignées pour plaider à Paris, se trouveront par là soulagez

de beaucoup de frais, & à l'avenir les Plaideurs n'auront plus tant de sujet de se plaindre de leur misere.

Un Officier de l'Armée que M^r le Maréchal de Humieres commandoit en Flandre l'Esté dernier, ayant marqué pour sa propre satisfaction, ce qui s'est passé pendant la Campagne, ce qu'il en a écrit est tombé entre mes mains. Il est succinct, naturel, rien n'y paroît affecté, & l'on n'y voit que des faits sans raisonnemens, & simplement rapportez.

24 MERCURE

Rien n'est plus propre à persuader qu'ils sont veritables. Comme vous n'avez qu'en lambeaux épars dans mes Lettres de l'année dernière, les divers événemens de cette Campagne-là, je croy que vous ne serez pas fâchée de les voir icy en corps. Il y a mesme plus de lieu d'y ajouter foy qu'à beaucoup de Nouvelles, que l'on ne donne souvent au Public que défigurées, pour avoir passé en trop de bouches différentes. Enfin je vous donne ce morceau d'Histoire long-temps.

après la Campagne , parce que ce qui regarde l'Histoire generale est nouveau dans tous les siècles , quand il ne se trouve point en differens endroits.

Le 25. May 1689. on arriva au Camp de Merbie les Poterie à une demy-lieuë de la Buffiere. L'Assemblée de l'Armée s'y fit sous les ordres de M^r le Maréchal de Humieres. Les deux Bataillons des Gardes Suisses y arriverent de Bavay, estant commandez par M^r Raynol Lieutenant Colonel. La ligne alloit de la

36 MERCURE

droite qui estoit au quartier du Roy dans le Village de Merbie jusqu'à la gauche qui s'estendoit dans le Village de Herquelin vis-à-vis du centre de la premiere ligne. On avoit un bois nommé du Fay à la teste regardant vers Mons, & derriere la ligne estoit la riviere de la Sambre.

Le 29. on se rendit au Camp de Peronne près de Mons, la droite au dessus de Binche, la gauche à S. Vas sur la Haifne, & derriere la seconde ligne le ruisseau de Binche.

GALANT. 37

Le 30. on alla à Trefignie, la droite au dessus du Pieton, la gauche par de là Trefignie, & derriere la seconde ligne le ruisseau du Pieton.

Le 5. de Juin M^r de Gournay, Lieutenant General, avec un detachment de deux mille Chevaux alla brusler les Faubourgs de Tirlemont, & estant revenu sans avoir rencontré aucunes troupes des ennemis, il rapporta qu'ils estoient campez à Warem sur la Meague, & qu'il avoit vû leur Camp & entendu leurs trompettes.

38 MERCURE

Le 7. M^r de Marin commandant un détachement de 3000. Chevaux , alla brusler le Chasteau & le Village de Cusbech près de Bruxelles. Le 9. il revint trouver M^r le Maréchal à Nivelles où l'on mit ce mesme jour une garnison de douze cens hommes de pied & de quinze cens chevaux.

Le 14. le Détachement qui avoit esté envoyé à Nivelles retourna au Camp. Le mesme jour toute l'Armée passa en revue , & fut rangée en bataille à la teste de la ligne

GALANT. 39

par M^r le Maréchal & M^r le
Duc du Maine.

Le 20. M^r de Miremont ,
Capitaine de Grenadiers, bat-
tit un parti de Charleroy de
vingt. cinq hommes qu'il ren-
contra à trois quarts de lieuë
de cette Place en deça du Pie-
ton. Le Partisan fut blessé &
amené à l'Hospital de l'Ar-
mée avec deux prisonniers.
Il y en eut sept qui resterent
sur la place, & les autres se
sauverent. Quatre Grenadiers
furent blessez dangereuse-
ment dans cette rencontre.

Le 22. l'on fit un fourage

40 MERCURE

entre la Sambre & le Pieton. La teste du fourage estoit à un demy quart de lieuë de la jonction du Pieton & de la Sambre. Les détachemens d'Infanterie furent posez à mille pas de cette jonction assez près de Charleroy. Les Ennemis n'eurent pasplustost veu paroistre nos Troupes qu'ils firent sortir de la Place quelque Infanterie qu'ils posterent à un moulin sur le Pieton, d'où ils firent couler des détachemens dans les hayes aux environs du moulin. Ils commencerent à tirer

de là sur nos Troupes, & aussi tost M^r de S. Gelais, Marechal de Camp de jour, fit filer le long des hayes en deçà du Piéton quelques Carabiniers, qui en repondant aux Ennemis commencerent l'escharmouche du costé du Piéton. Les Ennemis ayant aussi fait filer quelques Fuzeliers à nostre droite en delà de la Sambre, les Nostres en firent jetter quelques uns dans les hayes en deçà de cette mesme Riviere. d'où ils firent une autre escharmouche qui ne cessa point pendant tout le fourage,

Février 1690.

D

42 MERCURE

la Sambre & le Pieton toujours entre les Ennemis & les François. Il y eut peu de gens blesez de part & d'autre, parce qu'on se tiroit d'assez loin. La Cavalerie estoit en bataille sur le glacis de la contrescarpe entre la Ville & la basse-Ville, mais elle ne tenta rien. Si les Ennemis eussent voulu se servir de leur Canon, ils auroient pu incommoder nos postes avancez. Le mesme jour, on renvoya à Nivelles un detachment de la brigade des Gardes de six cens hommes & de cent cin-

quante chevaux sous les ordres de M^r Davejan , Brigadier des Gardes.

Le 25. un détachement de 45. hommes , commandez par un Officier nommé Stur-ler , du Regiment Suisse de Greder , dont deux Bataillons estoient à Fontaine-Levesque , ayant rencontré trente hommes des Ennemis , dans le poste qu'il devoit prendre pour couvrir le fourage , les chargea , & les poursuivit jusque dans un petit Bois près de Fontaine-Levesque , où estant tombé dans une Em-

D ij

44 MERCURE

buscade de cent cinquante hommes , il s'en débarrassa en faisant un grand feu sur eux , & se voyant sur le point d'estre envelopé , il se retira de haye en haye , en sorte que les Fourageurs estant accourus avec leurs faulx , dissiperent ce Party , dont il y en eut dix tuez sur la place. Il en resta six des nostres , & quatre furent blesez.

Le 27. un Party du Regiment de Greder , Allemand , en ayant rencontré un des Ennemis audessus de Senef , le batit & en amena treize

GALANT. 45

prisonniers. Six autres furent tuez , & douze qui se fau-voient tomberent dans un Party de nos Gardes de Cava-lerie qui couvroit le fourage que faisoient nos Troupes. Ce mesme jour le détachement de Nivelles revint.

Le 29. l'Armée décampa , & se rendit à Haisne Saint Pierre Saint Paul , la droite à Saint Vas , la gauche au-près de Mariemont , & la Haisne derriere la seconde ligne.

Le 2. de Juillet , il survint un orage violent qui causa

46 MERCURE

de si grandes inondations ,
 que la Haifne estant débordée ,
 une partie de la gauche de
 la seconde ligne en fut pres-
 que submergée. Plusieurs é-
 quipages se perdirent avec
 des chevaux de Cavaliers ,
 & Mr de Buserolles , Sous-
 Lieutenant de la Colonelle
 des Gardes Françoises , fut
 noyé en voulant passer la
 Riviere pour aller à une
 Sentinelle en delà. On au-
 roit pû prevenir ce desordre ,
 en éloignant les lignes un
 peu plus que l'on ne fit de
 la Riviere , & occupant la
 hauteur.

Le 22. M^e le Chevalier du Rosel , Lieutenant Colonel du Regiment de Rohan , estant allé apprendre des nouvelles des Ennemis qui décampoient de Therus pour venir à Timeon , se trouva près de l'Abbaye de Serrele-moine , & fut decouvert de trois escadrons des Ennemis qui vinrent à luy le Mousquet haut. Il fit d'abord trois Troupes de ses cinquante Maistres , & après avoir es-
suyé leurs feux , il les chargea l'épée à la main , en sorte qu'il les renversa & les pour-

48 MERCURE

suivit pendant un quart-d'heure , après quoy ne jugeant pas à propos de s'engager plus avant , il rallia ses Cavaliers , & fit sa retraite à la veuë des trois Escadrons des Ennemis qui s'estoient ralliez ; mais ils n'oserent l'attaquer , parce que de temps en temps il faisoit volte-face. Il eut un Cornette tué , & il ramena le reste de son monde. L'on a trouvé dans cette action beaucoup de valeur & de conduite.

Le 24. M^r de Villars avec
un détachement de cent cin-
quante

GALANT. 49

quante Maistres alla reconnoistre les Ennemis campez à Ville Timeon & Melinge ; mais aucunes de leurs Troupes ne se présenterent. Il revint sans faire aucune expedition.

Le 25. l'Armée décampa, & vint sur le ruisseau de Bray, aux Basses-Estines ; la droite au dessus de Bray, la gauche à Hochin, derriere le centre de la grande Ligne les Basses-Estines, & derriere les deux Lignes le ruisseau de Bray. Le mesme jour un Baraillon de Champagne, un de Guiche,
Février 1690. E

50 MERCURE

& un de Stoup , joignirent l'Armée , & remplacèrent deux Bataillons de Normandie , & un de la Marine Royale , qui avoient quitté depuis quelques jours pour se jeter dans Dinan. Les deux Bataillons de Greder quitterent Binche , & rejoignirent l'Armée.

Le 28. M^r le Maréchal ayant été averty qu'un Party avoit enlevé quelques chevaux de la grande Garde , à un Abreuvoir auprès de l'Abbaye de Bonne-esperance, ordonna à M^r de Vatteville de

GALANT. 51

faire monter le Piquet des Dragons à cheval, & de chercher ce Party, ce qui fut exécuté tres-diligemment. Plusieurs Officiers de l'Armée ayant entendu cela, poussèrent devant, & ayant apperceu ce Party dans un petit bois près de Bonne-esperance, qui s'en retiroit, ils le suivirent. M^r de Vatteville fit investir ce bois par ses Troupes, mais comme il estoit dehors, il fit marcher une partie de ses Dragons au dessus de Binche à la droite, pour aller couper ce Party à la teste

E ij

52 MERCURE

d'un autre petit bois qui est à un quart de lieuë de Bincche , où les Ennemis qui avoient esté poussez par quelques Volontaires , s'estoient jettez , après s'estre arrestez un peu de temps dans un Verger , & avoir tiré quelques coups sur eux , dont M^r de Rohan fut blessé au genoüil , un Cornette à l'épaule , & M^r de Nogaret légèrement au bras. Comme toutes les Troupes gaignoient la teste du bois , M^r Courfen, Major des Gardes Suisses, aperceut ce Party qui s'avan-

çoit vers une maison à la li-
 siere du bois , dans un fond ,
 auprès d'un pçtit ruisseau ;
 mesme il y en avoit quelques-
 uns , qui au lieu d'aller en
 avant , s'en retournoient sur
 leurs pas , & ils se feroient
 sans doute échapez , parce
 que les Troupes courroient
 toutes pour gagner la teste
 du petit bois ; mais heureuse-
 ment M^r de S. Gelais suivoit
 les autres avec une troupe, &
 M^r de Vateville luy fit signe
 du chapeau qu'il vinst à luy
 avec ceux qu'il conduisoit.
 M^r de S. Gelais s'estant avancé

54 MERCURE

en mesme temps, fit mettre pied à terre aux Dragons, qui entrèrent dans la maison, & trouverent le Commandant, & quelques autres qui demanderent quartier. Le reste du Party s'estoit répandu dans le bois, mais comme les Dragons qui estoient à la teste y entrèrent aussi, on les prit tous à l'afus. Il y en eut quatre de tuez, & on en emmena vingt-neuf. Le Party estoit de cinquante, mais douze ou quinze s'en estoient separez dès le matin, pour mener à Charleroy les che-

GALANT. 55

vaux qu'ils avoient pris. Ce
mesme jour on fit un fourage
prés de Mons. La teste du
fourage estoit à S. Simpho-
rien. M^r le Maréchal y estant
venu, apprit qu'il y avoit de
l'Infanterie des Ennemis dans
une maison sur la hauteur vis
à vis de la porte de Havre, à
la gauche du chemin. Il or-
donna à quelques Troupes d'y
marcher, pour obliger cette
Infanterie à se retirer. Quel-
ques Volontaires qui estoient
auprès de luy & de Monsieur
le Duc du Maine, y couru-
rent aussi-tost, mais dès que

E. iiij

56 MERCURE

les Ennemis les virent approcher de la maison, ils prirent la fuite. M^r de Fitte, Lieutenant aux Gardes Suisses, y estant arrivé le premier, parce qu'il n'avoit point suivy le chemin, & qu'il avoit esté à travers terre, fut salüé de quatre coups de fusil, dont le dernier luy pensa brûler le visage, ne s'en estant pas fallu la longueur d'un pied, que le bout de ce fusil ne touchast sa teste. Le coup cependant donna tout dans son chapeau. M^r de Fitte luy rendit le mesme salut d'un coup de pistolet

qui luy donna au milieu du dos , ce qui ne l'empescha pas de se sauver. Il alla ensuite avec M^c le Comte de Guiche chercher les Ennemis jusque dans leurs barrieres , & enfin ils furent obligez de se retirer en essuyant un grand feu. Ce Comte eut son cheval blessé à la barriere de la Ville, & M^r de Firte soupçonnant que quelques-uns des Ennemis estoient demeurez cachez dans la maison , tira un coup de pistolet bourré avec du linge dans la couverture. Le feu y prit aussi-tost. Il le mit

58 MERCURE

aussi à un tas de grain qui estoit auprès. Pendant ce feu, les Ennemis tirèrent inutilement quelques coups de Canon, & plusieurs coups de Mousquet de la palissade de la porte d'Aure. Le chapeau de M^r de Fitte fut percé d'un coup de fusil, qu'un Payfan luy tira à la longueur d'une pique, tandis qu'il mettoit le feu à la maison.

Le 31. M^r de S. Gelais, Maréchal de Camp, partit avec un détachement de mille chevaux & cinq cens Dragons pour aller brusler plusieurs

GALANT. 59

Villages aux environs d'Asche entre Bruxelles & Gand. Le lendemain, premier jour d'Aoust, estant arrivé à Asche, il fut averty que huit mille Hommes des Ennemis avoient paru auprès du Bourg de Merchten ce qui le fit marcher de ce costé-là. Les premiers Escadrons ayant rencontré cent cinquante Gardes du Marquis de Castanaga, Gouverneur des Pays-bas Espagnols, commencerent aussi tost à les charger, & les Gardes soutinrent deux décharges avec assez de vigueur,

60 MERCURE

mais ils furent rompus à la troisiéme , & on les poursuivit jusqu'aux portes de Bruxelles. Il y en eut trente à quarante qui resterent sur la place , & l'on fit dix Prisonniers. On alla piller le Bourg, où l'on mit le feu ensuite.

Le mesme jour 1. d'Aoust, M^r le Duc de Choiseul partit avec un détachement de deux mille chevaux pour aller soutenir M^r de S. Gelais. M^r le Duc du Maine l'y voulut accompagner.

Le 17. l'Armée décampa des Basses-Estines pour venir

GALANT. 61

camper à Mierbe ; mais M^r le Maréchal ayant eu avis en chemin que les Ennemis qui estoient campez à Fontaine l'Evesque avoient passé la Sambre , fit passer le mesme jour la mesme riviere à ses Troupes sur trois ponts depuis la Buffiere jusqu'à Mierbe, & fit camper son Armée, la droite à Hanche & la gauche au bois du Fosseteau , la Sambre derriere. Ce mesme jour les Ennemis allerent camper la droite à Marchienne au Pont, & la gauche à Montigny le Tigneux. Le lende-

62 MERCURE

main ils se mirent de nouveau en marche, & vinrent camper la droite derriere Marbay , & la gauche à Court.

Le 25. l'Armée décampa de Hantes pour venir à Bossu à une lieuë près du Camp des Ennemis qui estoient sur l'Euse. On trouva leurs Fourrageurs soutenus par six ou sept cens hommes de pied , qui occupoient deux Villages , Filen & les Forges , où l'on ne pouvoit aller que par un défilé. On fit un détachement de Dragons , qui ayant mis pied à terre , les char-

gerent vigoureusement , ce qui les obligea de se retirer en desordre. On les poursuivit si vivement , qu'après un peu de resistance , ils gagnèrent les Bois qui estoient derriere & à costé d'eux. On vit paroistre sur une hauteur cinq Escadrons qui favorisoient leur retraite. Cela fut cause que nos Dragons n'avancerent point ; mais M^r le Marquis de Tilladet , Lieutenant General de jour , fit poster les Escadrons de Villepion. Les Ennemis ayant voulu faire ferme , furent atta-

64 MERCURE

quez l'épée à la main. On les renversa , & ils furent poussez jusques à Valcourt. Ils résisterent si peu , que cela fit croire que l'on pouvoit aisément insulter la Place. M^r le Maréchal de Humieres , donna ordre en mesme temps qu'on fist avancer les Bataillons des Gardes Françoises & Suisses, Champagne, & Greder Allemand , ce qui fut exécuté ; mais il fut impossible d'empescher que les Ennemis ne fussent toujours en pouvoir d'y envoyer des Troupes de leur Camp, cette com.

munication ne pouvant estre coupée. Dès que les nostres approcherent de Valcour, les Ennemis les receurent avec un grand feu de Mousqueterie. On poussa quelques détachemens devant jusqu'à la muraille ; mais comme elle est bonne & flanquée de tours, & que nostre petit Canon ne suffisoit pas pour y faire bresche , on ne put faire autre chose que d'essuyer un grand feu. Le premier Baraillon des Gardes Suisses investit la Ville par la droite , & le second par la gauche , pendant que

Fevrier 1690.

F

66 MERCURE

la brigade de Champagne & les quatre Bataillons des Gardes Françaises s'estoient répandus par les autres costez , à la reserve de celuy par où les Ennemis javoient leur communication, qu'il n'estoit pas possible de leur oster. On demeura bien trois heures exposé à tout , le feu des Ennemis, dans l'esperance de pouvoir entrer l'épée à la main par quelque endroit de la Ville ; mais M^r le Maréchal ayant esté avety que l'on n'y trouvoit aucun passage, fit abandonner cette entreprise

& retirer le canon & les troupes en fort bon ordre dans la plaine, où le canon des Ennemis incommodoit fort les nostres, ayant dressé des batteries qui croisoient sur eux. Nos Troupes montrerent en cette occasion beaucoup de valeur. Les Gardes Françoises & la brigade de Champagne y perdirent beaucoup. M^r le Bailly Colbert fut blessé à la tête, s'estant avancé jusqu'à la porte, & mourut peu de jours après de sa blessure. Quantité d'Officiers & de Soldats de son Regiment & de celuy

F ij

68 MERCURE

de Greder Allemand y furent tuez , ainsi que M^rs de Lage Roinville, l'Attignac , & Chamillard, Capitaines aux Gardes. Il y eut vingt-deux Officiers subalternes , douze Officiers des autres Corps , & environ trois cens Soldats tuez ou blesez. Les deux Bataillons des Gardes Suisses y souffrirent moins , n'ayant eu que trois Officiers & soixante Soldats tuez ou blesez. M^r le Marquis de S. Gelais & M^r du Mets - Tiercelin , Commissaire d'Artillerie , furent emportez d'un coup de canon.

Le 29. M^r le Maréchal ayant eu avis que les Ennemis avoient décampé la nuit pour aller à Gerpines, fit partir l'Armée le lendemain matin par un gros broüillard, pour se rendre à Florennes, où l'on mit la droite ; la gauche fut à Yves. Il fit ce jour-là un si mauvais temps que les équipages ne purent arriver. Ainsi on ne put décamper de Florennes que le premier jour de Septembre, pour venir à Gerpines, d'où les Ennemis estoient partis il y avoit une heure lors que M^r le Maré-

70 MERCURE

chal y arriva. Ce jour-là ils repassèrent la Sambre, & camperent à Montigny, sur cette mesme Riviere. Les Nostres mirent leur droite à Acos, leur gauche à Tarchenes & à Gerpines, le Quartier du Roy au centre.

Le 5. de Septembre, M^r le Maréchal ayant reconnu par la situation du Camp des Ennemis qu'il pouvoit les canonner. ordonna que toute la premiere Ligne d'Infanterie, composée de la Brigade des Gardes, de Champagne, & de Soissons, partist du

GALANT. 71

Camp avant minuit, sans bagages & sans bruit. Ils marcherent à travers le bois qui est entre Charleroy & Gerpines, & arriverent le 6. un peu avant le jour à l'endroit de la droite, où ils mirent dix pieces de Canon, dix à la gauche, & dix au milieu. L'Infanterie fut rangée en bataille le long d'une broussaille, & la Cavalerie derriere elle dans la plaine. Nostre Canon se trouva prest à tirer à la petite pointe du jour. Cependant les Ennemis, qui apparemment avoient esté avertis de

72 MERCURE

nostre deffein, avoient disposé du Canon pointé sur les endroits où les Nostres pouvoient mettre le leur, & ils commencerent à les saluer les premiers de leur Artillerie. La nostre leur répondit, & la canonnade dura cinq ou six heures. M^r le Maréchal estant avec Monsieur le Duc du Maine, eut avis que les Ennemis plioient bagage pour se retirer, & il ordonna à M^r de Fitte d'aller reconnoistre si ce qu'on luy venoit de dire estoit vray. M^r de Fitte ayant reconnu que c'estoient les équipages

équipages d'Artillerie , qui s'étoient trouvez directement sous nostre Canon de la gauche , vint en rendre réponse à M^r le Maréchal , qui ayant esté informé que les Ennemis ne faisoient aucun mouvement , fit retirer en fort bon ordre nostre Canon & nos Troupes. Les Ennemis souffrirent de nostre Canon , & nous ne perdîmes que quelques Soldats des Gardes Françoises , quelques Canonniers , un Capitaine de Charoy , & un homme à M^r le Maréchal.

Fevrier 1690.

G

74 MERCURE

Le 11. l'Armée vint de Gerpines à son premier Camp de Hantes , autrement la Buffiere. M^r de Gournay y resta avec vingt Escadrons.

Le 12. elle passa la Sambre & la Haine , & vint camper à Ville sur Haine.

Le 13. elle vint à Soignies où elle séjourna le 14. & le 15. elle campa sous Enguien , & vint le 16. à Lessine.

Le 18. M^r de Gournay rejoignit l'Armée avec le détachement de vingt Escadrons qu'il avoit à la Buffiere.

Le 30. les ennemis estant

venus camper à Enguïen, l'Armée de M^r le Maréchal de Humieres alla à Leuse , la droite au moulin de Leuse & la gauche vers Ligne à une Chapelle environnée d'une touffe d'arbres.

Le 2. d'Octobre , M^r de Calvo joignit l'Armée avec toutes ses troupes.

Le 3. les Gardes Françoises avec quatre Bataillons de l'Infanterie qu'avoit amenée M^r de Calvo, quitterent l'Armée pour aller en Allemagne.

Le 4. M^r de Gournay partit avec dix-huit Escadrons

G ij

76 MERCURE

pour aller camper sur Lauenau. Par l'absence des Gardes Françoises on fut obligé de laisser la droite de la garde du General au Regiment de Champagne. Les deux Bataillons des Gardes Suisses ne firent Corps avec aucune Brigade, & garderent toujours le centre de la ligne, faisant leur service en particulier sans estre confondus avec le reste de l'Infanterie ; en sorte qu'ils conserverent toutes les prerogatives attachées au Regiment des Gardes.

Le 6. M^r d'Artagnan, Ma-

Le jour general de l'Armée, alla à celle des Ennemis avec passeport pour régler les Contributions. Le mesme jour l'Armée Ennemie vint camper, la droite à Cambron, & la gauche à Lens.

Le 7. un de nos partis d'Infanterie & un de Cavalerie se chargerent pour ne s'estre pas reconnus, la Cavalerie n'ayant pas voulu répondre au *qui vive* de l'Infanterie. Le 17. l'Armée decampa de Leuse pour aller à Blaton.

Le 22. Elle vint cantonner dans les Villages de Kiewrain,

78 MERCURE

Ancres, Ancreo, Thulut ;
Montrucux, Benc, Hancin,
& Longes. L'Armée des enne-
mis quitta le Camp de Bru-
gele, & alla à Soignies où elle
se separa le 24.

Quoy que le Carnaval ait
esté court, les plaisirs n'ont
pas laissé d'estre grands, &
jamais on n'a fait paroistre
plus d'empressement pour se
divertir. Monseigneur le Dau-
phin estant venu au Bal chez
Son Altesse Royale Monsieur,
on y compta depuis l'ouver-
ture du Bal jusques à quatre
heures du matin huit à dix

mille Masques. Monseigneur eut encore le mesme divertissement le dernier Dimanche du Carnaval. Le Lundy il y eut Bal à Versailles chez M^r le Duc du Maine , où toute la Cour se rendit , & le Mardy chez le Roy , où Monseigneur le Dauphin parut sous quatre habits differens. Le mesme Mardy, Monsieur le Duc de Chartres donna le Bal à Mademoiselle au Palais Royal. Il y vint un nombte infiny de Masques qui furent charmez des manieres de ce jeune

G iiij

80 MERCURE

Prince. Ce seroit icy le lieu de vous en entretenir , mais je laisse parler M^r Pagot , Valet de Chambre de Monsieur , qui a fait les Vers que vous allez lire.

J *Amais dans un cœur bas un
noble sang ne tombe ,
L'Aigle ne produit point la timide
Colombe.*

*Dés ses plus tendres ans le sang des
demy-Dieux
Montre son origine , & prouve ses
Ayeux.*

*Du Betceau de Pyrrus l'inexorable
Achille
Vit Priam accablé des débris de sa
Ville ,*

GALANT. 81

Et pour un coup d'essay l'invincible

LOVIS

*Voit tomber Philisbourg sous la main
de son Fils.*

*Philippe , ce Heros qui toujours in-
trepide ,*

*Eut dans tous ses Combats la Victoire
pour guide ,*

*Qui s'exposant sans cesse aux plus
affreux hazards*

*Dans les Champs de Cassel parut un
second Mars ,*

*Philippe , de LOVIS l'auguste &
digne Frere ,*

*Voit son Fils soutenir son mesme
caractere.*

*Ce jeune & sage Prince est son
vivant portrait ,*

*Il a de ses vertus jusques au moin-
dre trait.*

*(dence ,
Il a sa fermeté , sa douceur , sa pru-*

82 MERCURE

*Sa force , sa valeur , sa bonté , sa
clemence ,*

*Et malgré sa jeunesse on voit dès
aujourd'huy ,*

*Ce que tout l'Univers doit attendre
de luy.*

*Il brûle de courir signaler son cou-
rage ,*

*A toute heure on l'entend se plaindre
de son âge ,*

*Qui s'opposant encore à ses desirs
guerriers ,*

*Remet à d'autres temps l'amas de ses
Lauriers.*

*Pour mieux entretenir cette heroïque
audace ,*

*Dans les regles de l'art il fit faire
une Place **

*Où soumis à ses loix , de genereux
Soldats*

* Le Fort de Saint Cloud.

GALANT. 83

Donnoient de vains assauts , fai-
soient de faux Combats.

Ce plaisir seul pour luy sembloit a-
voir des charmes ,

Son cœur s'applaudissoit dans ces
feintes alarmes.

La toujours assidu parmy les Com-
battans , (temps ,

On le vit mépriser les injures du
Toujours infatigable , & toujours
dans la peine ,

S'occuper des devoirs d'un sage Ca-
pitaine ,

Instruire , disposer , & dans le plus
grand feu

Soupirer de regret que ce ne fust
qu'un jeu.

De ce jeune Hercs nous devons tout
attendre ;

S'il montre tant d'ardeur dans un
âge si tendre ,

84 MERCURE

*Que ne fera-t-il point quand la
foudre à la main*

*Il ira dans ses Forts attaquer le
Germain ?*

*Heureux , qui le suivant dans sa
vaste Carriere ,*

*Se couvrira sous luy d'une noble
poussiere.*

*Heureux qui par des Vers avouiez
d'Apollon ,*

*Au Temple de l'Honneur portera son
grand nom !*

*Plus heureux si mon sang , que je
vouë à sa gloire ,*

*Peut marquer quelque jour sa pre-
miere Victoire !*

*Les Vers qui suivent sont
du mesme Auteur.*

SS2S2SSS2:222S22S2

STANCES

A IRIS.

VOUS me voulez en vain porter au mariage ,

Je ne sçaurois y consentir.

*Le peu que vous pourriez y trouver
d'avantage*

Me pousse à vous en divertir.

2

*Si ma flâme à présent a pour vous
quelques charmes ,*

*Je ne les dois qu'au nom d'A-
mant ;*

*Ce qui vous plaist en moy vous coû-
teroit des larmes*

Un mois après le Sacrement.

86 MERCURE

S

*Nous brûlons tous les deux d'une
flâme secrète,
Le nœud n'en peut estre détruit,
Et sous le joug d'hymen l'ardeur la
plus parfaite
Est éteinte dans une nuit.*

S

*Ces noms toujours si doux d'A-
mant & de Maistresse
S'ensevelissent dans l'oubly.
Il n'est plus de soupirs, il n'est plus
de tendresse,
Lors que l'Amant devient Mary.*

S

*Je fais tout mon bonheur de vous
voir, de vous plaire,
Vous avez sur moy tout pouvoir.
Un Epoux, belle Iris, agit tout au
contraire,
Ce qu'il veut, il faut le vouloir.*



*Mon cœur est pénétré , quand mes
tendres prières
Obtiennent la moindre faveur ;
Mais toutes pour l'Epoux , & mesme
les dernières,
Ont rarement de la douceur.*



*Vostre amour à présent est libre
volontaire,
Tout succede à vostre desir ,
Belle Iris , un contrat le rendroit ne-
cessaire ,
Le devoir oste le plaisir.*



*Laissez donc avancer la juste de-
stinée
Des appas qui m'ont enchanté:
Après deux ou trois ans d'un funeste
hymenée ,
Il faut dire , adieu !a beauté.*



*Jouïssons des plaisirs que donne le
jeune âge
A deux cœurs qui s'entendent
bien.*

*Deux Amans ne devroient songer au
mariage
Que quand leurs feux sont
sans soutien.*

Toutes les Chançons que
je vous envoie sont toujours
choisies par un des plus ha-
biles Musiciens que nous
ayons ; vous le connoistrez
par celle-cy.

AIR NOUVEAU.

EN vain , cruelle Iris , j'ay perdu
 l'esperance
 De vous voir quelque jour favorable
 à mes vœux ;
 Je sens tous les plaisirs d'un amour
 qui commence ,
 Et malgré vostre indifference ,
 Je suis content sans estre heureux.

Il a couru un manuscrit
 intitulé *Portraits des Generaux*
d'Armée de l'Empereur. Il en est
 tombé une copie entre mes
 mains, je ne vous répons pas
 qu'elle soit correcte , parce
 qu'elle peut n'avoir pas esté
 Fevrier 1690. H

prise sur l'original. J'ay crû à propos de retrancher les portraits de Monsieur l'Electeur de Baviere , & de Monsieur le Prince Charles de Lorraine qui sont à la teste. Vostre curiosité pourra se satisfaire d'ailleurs ; mais comme mes Lettres deviennent publiques , je n'y dois rien mettre de cette nature qui regarde de si grands Princes , ainsi je commence par le troisiéme Portrait.

Le Prince Loüis de Bade est un vray Homme de Guerre ; il en aime le métier , &

y met toute son application.
 Il a beaucoup de courage ,
 voit assez clair dans un com-
 bat , actif , vigilant , de l'or-
 dre dans la disposition des
 Troupes , laborieux , toujours
 à cheval , & le plus capable
 de devenir un grand General
 si la présomption ne le gê-
 toit pas ; écoutant peu les
 conseils , & quand il est forcé
 de les suivre , ce n'est que
 longtemps après , & jamais
 sans y avoir changé quelque
 chose qui puisse persuader
 qu'ils ne viennent que de luy ;
voulant paroître aisé à vivre ,

H ij

mais difficile à tout ce qui n'est pas d'une aveugle complaisance ; peu juste sur le blâme & sur la louange , & n'en donnant qu'autant qu'on est attaché à luy , ou éloigné de ses interets : peu capable de se conduire dans une Cour, parlant librement , à charge aux Ministres ; enfin il a toutes les qualitez les plus propres pour commander dignement une Armée , & pour ôster l'envie de la luy confier.

Le Comte de Caprara a esté avancé dans les Armées par

la protection de Montecuculi son Oncle, & ne pouvant faire fortune que par la guerre, il a montré dans diverses occasions le courage dont a besoin un Soldat de fortune. Du reste, ses conseils sont toujours de ne rien hazarder, & ils sont remplis de cette prudence qui donne de la crainte à ceux qui par intérêt, & sans s'apercevoir que c'est la peur qui les inspire, sont toujours persuadés que les parties les plus timides sont les meilleures. Il a l'esprit qu'il faut pour se bien conduire auprès

94 MERCURE

des Ministres , ne leur estre point redoutable , & ne faire jamais d'ombrage à un General. Il s'amuse volontiers à voir piller un Camp , & il prend sa part du divertissement.

Le Comte de Staremborg , Maréchal de Camp de l'Empereur (c'est dans l'Armée comme Maréchal de France) est un homme de beaucoup de courage , & qui a plusieurs qualitez necessaires pour la guerre. On ne luy donne cependant que la valeur , qualité dangereuse à un General

quand elle est seule. Il est emporté, violent ; il n'est guere plus loüé sur la défense de Vienne, que sur sa mauvaise conduite au Siege de Bude qui se fit l'année suivante, & qu'on fut obligé de lever. On n'a pas trouvé que Vienne défenduë par quatorze mille hommes des meilleures Troupes de l'Empereur, dût estre aux abois au bout de deux mois de Siege. Il est certain que le Comte de Staremberg avoit peu ménagé la Garnison, l'exposant dans des sorties assez inutiles, &

parmy les Allemans, soit que l'envie ou une connoissance plus parfaite les fasse parler, il est moins loué que chez les autres Nations sur la défense de cette Place.

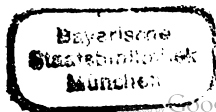
Le Prince de Salms, Maréchal de Camp, est attaché à l'éducation du Roy de Hongrie. On dit qu'il entend la guerre. Il a assez servy. C'est un digne choix pour rendre ce jeune Prince un grand homme. Il a de la valeur, de l'esprit, de la noblesse, de la vertu, & s'il luy inspire toutes ses qualitez, il peut en faire

faire un galant homme. Il est fort attaché à la Maison d'Autriche, & s'il se trouve jamais à la teste des affaires, il ne tiendra pas à luy qu'elle ne soit aussi redoutée dans l'Europe que la France.

Le Comte de Rabata, Maréchal de Camp, & Commissaire general des Armées de l'Empereur, passe pour plus capable de cette dernière Charge que de la première. On luy attribue une grande intelligence pour la subsistance d'une Armée, la distribution des quartiers, la

Fevrier 1690.

I



98 MERCURE

discipline , la prevoyance à se bien servir du Pays , & le faire durer long-temps ; qualitez bien necessaires dans les Armées Allemandes , qui par leur prodigieux équipage & par l'esprit de pillage qui y est naturellement , ruineront toujours en deux mois les Provinces qui pourroient les faire subsister des années entieres.

Dunewal , General de la Cavalerie de l'Empereur , est fort capable de cette Charge , & passe avec justice pour un de ses meilleurs Officiers. Il

a du courage , de l'esprit & plus d'experience que tous les autres.

Le Comte de Palfi, general de Cavalerie, est homme de beaucoup d'esprit. Il n'a veu d'autres guerres que celles de Hongrie. On n'est pas persuadé que ce soit un fort brave homme ; mais comme il est des plus anciennes & des premieres familles de Hongrie , il a trouvé moyen de persuader à la Cour de Vienne, que l'on devoit en sa personne donner un exemple de bon traitement aux Seigneurs

100 MERCURE

Hongrois , & il a fait plus de chemin dans les dignitez de la Guerre , que ses services & ses actions ne luy permettoient d'esperer.

Caraffa , General de la Cavalerie, s'est fait un merite des cruantez qu'il a exercées en Hongrie , de l'argent qu'il a tiré de ces malheureux , de la découverte de plusieurs conspirations que l'on dit n'avoir jamais esté formées qui ont tourné au profit de l'Empereur ; & enfin il passe pour un homme tres-capable de bien établir des contribu-

GALANT. 101

tions. Tout le monde convient qu'il a beaucoup d'esprit, & qu'il est prest à rendre de tres grands services; les Affaires de Transilvanie en font foy.

Le Comte de Bielke, General de la Cavalerie de l'Empereur & de l'Electeur de Baviere, est homme de beaucoup de courage, capable d'estre un fort bon Officier, & que l'on verra un jour à la teste des Armées de Suede.

Le Comte de Schering, General de l'Armée de l'Empereur & des Troupes de Ba-

I iij

102 MERCURE

viere, n'a pour toutes qualitez que beaucoup d'esprit de menage, toutes les souplesses d'un Courtisan, allant fort bien à ses fins, se servant habilement de tout ce qui peut contribuer à la fortune, trouvant moyen de commander l'Armée de l'Electeur qui ne l'estime point, d'en tirer cinq mille écus de rente malgré luy, de persuader à Sa Majesté Imperiale, que sans luy l'Electeur ne seroit point dans les interets de la Maison d'Autriche, lié d'un commerce assez étroit avec la

Comtesse de Kaunitz , n' allant à la guerre que parce qu'un General d'Armée ne peut se dispenser de s'y trouver quand son Prince y est ; toujours malade , & se servant à la guerre de tout son esprit pour éviter les occasions sans qu'on s'en aperçoive.

Le Prince de Croy, General de l'Artillerie , est homme de beaucoup de valeur.

Le Comte de Taff, Lieutenant general de la Cavalerie, est un tres-galant homme. Il a montré du courage dans

I iij

104 MERCURE

toutes les occasions & actions où il s'est trouvé ; mais il est sans contredit moins folia-ble sur les vertus militaires que sur toutes les autres qui font un honneste homme ; beaucoup d'esprit, d'un tres-bon commerce, honneste ; poly, beaucoup de sçavoir & d'étude, plaçant parfaitement bien ce qu'il sçait ; enfin homme qui peut estre propre à tout, mais qui preferera toujours les qualitez qui rendent un homme agreable à celles qui le rendent utile.

Gondola, premier Lieute-

GALANT, 107
nant general de Cavalerie, est
un fort ancien Officier, qui
par l'âge & par sa persévérance
a ne pas se rebuter de quelques
injustices, se trouve dans
ce poste-là. C'est un homme
que l'on aime assez, de ces
gens enfin sans vices, sans
vivacité & sans ambirion,
dont le monde peut s'accom-
moder, hors le Maître qui
les employe.

Souches, premier Lieute-
nant general de l'Infanterie,
s'est trouvé dans la guerre par
les Emplois que son pere a
laissés, & paroist mediocre
en tout.

106 MERCURE

Le Comte de Scherfemberg Lieutenant general de l'Infanterie, est homme de beaucoup de courage, & qui cherche fort à voir & à s'introduire.

Le Prince de Neubourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, est un bon homme, fort pesant, n'ayant dans les occasions ny crainte ny ardeur, rien aussi au dessus de cela. Il s'attache peu à servir.

Le Prince de Saroye a beaucoup de courage & de bon sens, assez d'étude, cher-

chant fort à se rendre bon Officier, & tres-capable de le devenir un jour ; de la gloire & de l'ambition, & tous les sentimens d'un homme d'élevation.

Veterani est un tres-brave homme, distingué par une des plus belles actions de la derniere Guerre ; peu de politesse, beaucoup de franchise, & en un mot, rien d'Italien que la naissance.

Heusler, Soldat de fortune, est un homme de beaucoup de courage ; de l'esprit, actif, qui s'est avancé par beaucoup

108 MERCURE

de bonnes actions , l'air & les manieres d'un homme de qualité. On dit qu'il paroist embarrassé d'un gros commandement : mais il y a dans ces discours moins de verité que d'envie.

Picolomini est un brave homme , qui paroist entendre bien son métier. Il estoit attaqué injustement sur sa capacité , & un peu sur le courage. Il se comporta fort bien dans la derniere Bataille. Il a beaucoup d'ennemis. Il paroist trop occupé de petites choses , pour estre un jour bien

capable des grandes.

Le Prince de Commercy a beaucoup de valeur, fort agissant, trouvant moyen de ne perdre ny grandes ny petites occasions, ayant beaucoup d'envie de s'instruire. Il est à craindre que le trop d'ardeur ne l'empêche d'être bon Officier.

Rabutin est fort brave homme, honneste, de la probité, & plus loüable par ces endroits là que par sa capacité dans la guerre.

Nigrelli, Esterhafi, Apremont & Vallis, Generaux de

110 MERCURE

Bataille d'Infanterie , sont
aussi gens de reputation.

Cet Ouvrage n'estant pas
de moy , j'ay eru , quoy que
je fasse profession de ne cha-
griner personne , vous le pou-
voir donner dans une guerre
aussi ouverte que celle-cy ,
où l'Europe est remplie d'é-
crits beaucoup plus sanglans
contre la France. Après tout ,
ce que je vous donne ne peut
passer pour une Satire , & il y
a beaucoup plus de loüanges
que de traits piquans dans ces
Portraits. D'ailleurs , on ne
doit pas tout à fait asscoir son

GALANT. II

jugement fut celui d'un Particulier qui dit ce qu'il pense, & qui ne dit pas toujours vray, soit à l'égard des loüanges, soit à l'égard du blâme. Il peut estre mal instruit de ceux dont il parle, & avoir naturellement de l'inclination pour les uns, & de l'aversion pour les autres. Quoy qu'il en soit, ces Portraits ne peuvent qu'estre fort agreables, estant fort bien écrits, & l'Auteur paroissant un homme d'esprit & de bon sens.

La sainteté du temps où

112 MERCURE

nous sommes, rend de saison
la Lettre que je vous envoie.
Elle a esté écrite par un hom-
me fort habile & fort zélé,
à une Religieuse sa Belle-
sœur, qui luy avoit demandé
ses reflexions sur la matiere
dont elle traite.

2222S2SS2S2SS22SS

DE L'ETERNITE.

VOUS me demandez,
ma chere Sœur, une chose
bien au dessus de mes forces,
quand vous m'ordonnez de par-
ler de l'Eternité, & vous ne

pensez peut-estre pas , que cet
 emploi ne convient guere qu'à
 une personne consommée dans
 les matieres Spirituelles , & non
 pas à un homme dissipé par le
 commerce des choses du Siecle.
 C'estoit plustost à moy de vous
 demander quelques-unes de vos
 reflexions sur ce grand sujet, car
 bien que l'Eternité doive estre
 pour toutes sortes de personnes
 un objet continuel de meditation,
 neanmoins à prendre les choses
 dans le cours ordinaire, cela est
 encore plus, ce me semble, de vôt-
 re état que du mien. Mais il
 faut vous obeir, puis que vous

Février 1690.

K

114 MERCURE

le voulez, & vous abandonner des pensees sans ordre, & mal digerées. Si vous n'avez de moy que des choses de mauvais goût, vous ne devez, je l'ose dire, ma chere Sœur, vous ne devez vous en prendre qu'à vous mesme, il y a un peu de vostre faute de m'avoir engagé à une entreprise où je suis si peu propre, & d'où je ne puis sortir qu'à ma confusion.

En effet, quel moyen de parler dignement de l'Eternité, & ne vaudroit il pas mieux marquer par un silence respectueux, l'étonnement & l'admiration.

qu'elle nous cause ? N'est-ce pas une temerité évidente de vouloir enfermer dans quelques paroles un temps infini , d'entreprendre de donner une idée parfaite d'une chose où l'esprit se confond à mesure qu'il tâche de la pénétrer , la révolution d'un grand nombre de siècles ne pouvant la représenter que très-faiblement ? Il n'y a que Dieu , cet Être véritablement éternel , qui sçache bien ce que c'est que l'Eternité , parce qu'il est le seul qui soit avant tous les temps, & qu'il ne finira jamais. L'Homme ne peut atteindre si haut ; la teste tourne à

K ij

116 MERCURE

qui veut porter ses pensées dans cette vaste étendue, dans ces espaces immenses de l'Eternité, & l'entendement le plus élevé s'égare & se perd dans cet abîme.

N'entreprenons donc pas de parler de cette véritable Eternité qui n'a ny commencement ny fin, qui a précédé, & qui surpassera en durée tous les temps qu'on peut imaginer, qui est propre & particulière à Dieu seul, qui n'a jamais été communiquée à aucune creature, sans mesme excepter les Anges, puis que tout ce qui est créé a un commencement, & n'est par conséquent sus-

ceptible que de l'Eternité qui doit
nécessairement suivre ce commen-
cement. C'est de cette dernière
Eternité que nous pouvons es-
sayer de dire quelque chose, parce
que nous avons esté créés pour
elle. Et qu'elle doit estre pour
nous une source à jamais iné-
puisable de biens, ou de maux
infinis.

Mais que dirons-nous, ma
chère Sœur, de cette Eternité
terrible dans laquelle nous de-
vons entrer, Et où chaque mo-
ment nous conduit ? Que dirons
nous de cette bien-heureuse ou
mal-heureuse Eternité qui doit

118 MERCURE

estre la suite des redoutables jugemens de Dieu ? Que dirons nous enfin de cette Eternité terrible , dans laquelle , après plusieurs millions d'années , nous ne serons pas plus avancez qu'au premier jour ? On ne peut retourner en doute la certitude de l'Eternité , car elle est fondée sur la parole divine. Allez , maudits , au feu éternel , qui est préparé pour Satan , & pour ses Anges ; Voilà la peine. Venez , les bien-aimés de mon Pere , possédez le Royaume qui vous est préparé depuis la Creation du monde.

Le Salut que je donne sera éternel, mes Elûs seront comblez d'une éternelle allegresse, ils feront dans la joye, & dans le ravissement, les douleurs fuiront pour toujours. *Voilà la recompense.*

L'Eternité estant ainsi établie, il n'y a rien à quoy on dût penser avec plus d'application, & pourtant il n'y a rien à quoy on pense moins. Il semble que presque tous les hommes aient perdu le sens sur cette matiere; on fait tout pour le temps, & on ne fait rien, ou fort peu de chose pour l'Eternité. Nous faisons

120 MERCURE

des établissemens dans le monde, comme si nous n'en devions jamais sortir, & nous avons peine à faire quelques actions qui tendent à nous assurer un état heureux dans l'Eternité. De quelles précautions ; de quel regime , de quels remedes n'usons-nous pas, pour prolonger de deux ou trois années une vie traversée par mille inquietudes, sans compter les douleurs aiguës que causent les maladies & les pertes des biens, & nous ne voulons rien faire pour acquérir une vie éternellement heureuse ? Hélas ! nous n'épargnons ny nos tra-
vauX

vaut, ny nos biens pour vivre,
 encore un peu de temps, & nous
 regardons à la moindre chose,
 lors qu'il la faut faire, ou qu'il
 la faut donner pour posséder éter-
 nellement des biens inestimables.
 Que si l'on croit ceux-là sages
 & prudens qui tâchent d'éloi-
 gner la mort autant qu'ils peu-
 vent, ceux qui vivent d'une
 maniere à faire connoître qu'ils
 negligent l'Eternité, ne sont-ils
 pas insensés? On a beau nous
 dire que nous ne sommes que des
 Voyageurs, que des Peletrins sur
 la Terre; que cette Vie n'est
 qu'un instant à l'égard de l'autre;
 Février 1690. L

122 MERCURE

que nous sommes faits pour l'Eternité, nous le voyons, nous le sentons, & pourtant rien ne nous occupe moins que cette pensée qui devoit nous occuper tout entiers. C'est une chose étrange que nous ayons tant d'attachement aux choses qui passent, qui disparaissent à nos yeux, & que nous ne soyons pas touchés de ce qui doit durer toujours. Quelle est donc notre erreur ? Quel est notre aveuglement ? Nous risquons un temps infini contre un temps qui s'écoule avec une extrême rapidité. Semblables à ceux qui seroient assez fous pour

jouer une somme immense contre
 une chose de vil prix, nous cou-
 rons avec empressement à des
 choses de neant, à des choses
 dont la durée est fort courte,
 qu'un mesme moment voit naître
 & mourir, & nous negligons
 une chose infiniment precieuse,
 & dont la durée est éternelle.
 Quoy ! le temps pour lequel nous
 faisons toutes choses est incertain,
 il ne durera peut estre que quel-
 ques momens, & nous ne faisons
 presque rien pour l'Eternité, quoy
 qu'elle soit infailible. D'où
 vient ce déreglement ? C'est, ma
 chere Sœur, que nous n'avons

L ij

124 MERCURE

pas une Foy assez vive. Nostre Foy au contraire est languissante, & nous ne sçavons pas nous élever & suivre les mouvemens de nostre ame, qui nous avertit incessamment, que nous devons aspirer à l'Eternité, que nous devons travailler sans relâche à nous la procurer pleine de bonheur; car vous sçavez, ma chere Sœur, qu'il n'y a point de milieu entre une Eternité heureuse, & une Eternité malheureuse, qu'il faut necessairement que nous entrions dans l'une ou dans l'autre, ce qui estant, le bon sens veut que nous preferions des

*biens infinis à des maux sans fin
& sans mesure.*

D'ailleurs, la pensée de l'Eternité porte avec elle cet avantage, qu'elle est d'une merveilleuse consolation dans les disgraces & dans les souffrances de cette vie, car quand on est fortement appliqué à la contemplation de l'Eternité, on n'est pas à beaucoup près si sensible aux fréquentes traverses & incommoditez qu'il faut essuyer, & l'Ame élevée par cette application ne se trouble pas de cent choses qui sans cela luy causeroient d'étranges allarmes. On

L iiij

126 MERCURE

a mesme de la joye , & on reprend de nouvelles forces dans les mortifications & dans les austeritez , quand on considere qu'elles rendent doux le chemin de l'Eternité , & qu'elles servent de guides pour arriver à une vie dont les delices n'auront point de fin.

Que vous estes prudente , chere Sœur , d'avoir fait choix de l'estat où vous estes , qui par sa douceur & par son calme est un avant-goust de cette bienheureuse Eternité , tandis que nous autres gens du monde sommes détournés par le tumulte &

par l'embaras des affaires de penser serieusement à l'Eternité ! Vous avez bien témoigné par ce choix judicieux & chrétien, que vous connoissez la véritable valeur de l'Eternité. Puissiez-vous, ma chere Sœur, obtenir par vos prieres de celui qui comprend en luy seul toute l'Eternité, que je puisse en juger aussi sainement que vous, que je fasse ce qu'il faut pour acquérir cette Eternité precieuse, qui est le comble des desirs, le but de tous les gens de bien, le partage & la gloire des Elus. C'est la grace que je vous demande, ou, si vous voulez,

L iiij

*la recompense de quelques heures
que j'ay employées à faire par
vos ordres ce petit discours de
l'Eternité. Je suis vostre, &c.*

Il est arrivé depuis peu à
la Rochelle deux Navires re-
venant de Canada. Ils ont
apporté pour deux millions
sept cens mille livres de peaux
de Castors gras, & pour onze
cens mille livres de Loutres,
Martes, peaux d'Ours, Re-
nards, Orignaux, & peaux de
Bufles, ce qui fait trois mil-
lions huit cens mille livres. Il
ne s'est point encore veu de

retour si extraordinaire ; jamais Navire Hollandois, quelque vantez qu'ils soient dans l'Europe , n'ayant rapporté plus d'un million.

On imprime un fort beau Livre touchant l'instruction des Jardins Fruitiers & Potagers. Il est de M^r de la Quintinye, qui étoit préposé à la culture de tous les Jardins du Roy , tant Fruitiers que Potagers, sous les ordres de M^r le Sur-Intendant. Son habileté luy avoit donné une fort grande reputation, & comme il est mort depuis un an , M^r

130 **MERCURE**

de la Quintinye son Fils ,
prend soin de l'Impression de
ce Livre. M^r Perrault de l'Aca-
demie Françoise, lié d'amitié
avec toute cette Famille, a fait
là-dessus un petit Poëme qui
a receu une approbation ge-
nerale. Les expressions en
sont tres-vives, & s'il a extre-
mement bien reussi en divers
autres Ouvrages, on peut
dire qu'il s'est surpassé luy-
mesme en celuy-cy. Vous en
jugerez par la lecture.

2522555525 2552225
52552552 522552222

A MONSIEUR
DE LA QUINTINYE,
SUR SON LIVRE
*De l'Instruction des Jardins
Fruitiers & Potagers.*

IDYLLE.

Pendant que vous chantez les
Héros de la Guerre,
Qui font regner la mort, & désolent la Terre,
Souffrez, Muses, souffrez qu'à
l'ombre du repos
Je chante des Jardins le paisible
Héros;

132 MERCURE

*Par son heureux travail , par ses
soins honorée
De mille nouveaux fruits la Terre
s'est parée ,
Et devenant féconde au gré de ses
desirs ,
A charmé tous nos sens de mille
doux plaisirs.
Le solide Element , qui soutient
notre vie ,
La Terre se plaignoit de n'être plus
servie
Que par des hommes vils , par de
rustiques mains ;
Elle qui vit jadis les plus grands des
Romains
Au sortir des Combats , de leurs
mains triomphantes
Cultiver avec soin les moindres de
ses Plantes :
Elle n'enfantoit plus dans sa triste*

*Que des Fruits imparfaits sans force
ou sans couleur.*

*A peine pour garder ses loix & ses
coûtumes ,*

*Donnoit-elle au Printemps les plus
simples legumes ,*

*Et retenant cachez ses precieux tre-
sors ,*

*Elle ne daignoit plus les produire au
dehors.*

*De son riche Palais , la discrete
Nature*

*Avec joye entendit cet innocent mur-
mure ,*

*Et pour nostre bonheur promet de
mettre fin*

*Aux sinistres effets d'un si juste cha-
grin.*

*Elle avoit dès long-temps , du sage
Quintinye ,*

*Formé pour les Jardins l'admirable
genie ,*

134 MERCURE

*Et versé dans son sein les dons qu'elle
départ ,*

*Quand elle vent qu'un homme ex-
celle dans son Art.*

*L'esprit qu'il receut d'elle , ouvert
sur toutes choses ,*

*Ne voyoit point d'effets sans en cher-
cher les causes ;*

*Avec un soin exact il avoit medité
Tout ce qu'a jamais scû la docte An-
tiquité ,*

*Tout ce qu'a recüeilly la longue ex-
perience ,*

*Enfin rien ne manquoit à sa vaste
science ,*

*Que de voir la Nature encore de
plus près ,*

*Et d'en bien penetrer les plus rares
secrets.*

*Un jour que vers le soir pressé de
lassitude ,*

GALANT! 135

*Et les sens épuisez de travail &
d'étude,*

*Il se laissa surprendre aux charmes
du repos,*

*Sur un lit de gazons, qui s'offrit à
propos,*

*A peine à la faveur du frais, & du
silence*

*Souffroit-il du sommeil la douce vio-
lence,*

*Que d'un vol insensible il se vit
transporté*

*Dans un vaste Palais d'admirable
beauté,* [Nature,

*L'ouvrage & le séjour de la sage
Dont l'ordre négligé, dont la simple
structure*

*Avoient plus de grandeur, avoient
plus d'agrémens*

*Que n'en eut jamais l'Art, ny tous
ses ornemens.*

136 MERCURE

*Il voit que de ces lieux l'agissante
Maistresse*

*N'y sçauroit endurer la sterile Pa-
resse.*

*Là dans un réduit sombre, où par
de longs travaux*

*Avec l'aide du Temps se forgent les
Metaux,*

*Il observe étonné, que de la mesme
argile,*

*Dont nostre feu mortel fait un vase
fragile,*

*Le feu de la Nature, inimitable
Agent,*

*Forme comme il luy plaist, de l'or
ou de l'argent.*

*Dans un Antre voisin il contemple,
il admire*

*Les principes cachez de tout ce qui
respire,*

*Les atomes subtils, dont les corps
sont formez,*

GALANT. 137

*Et les Ressorts vivans, dont ils sont
animez ;*

*Mais se laissant aller à l'ardeur qui
l'emporte ,*

*Il passe aux Vegetaux , pour voir
de quelle sorte*

*Dans son travail secret la Nature
conduit*

*L'admirable progrès de la Plante &
du Fruit.*

*Il remarque attentif, que l'ouvrage
commence*

*Par humecter long-temps la fertile
semence ;*

*Que grossissant toujours elle vient
à crever, (lever ;*

*Pour dégager le germe , & le faire
Que ce germe , au travers de ses
fibres menuës ,*

*Offre cent petits trous , comme au-
tant d'avenues ,*

Février 1690. M

138 MERCURE

Où les sucs , & les sels reconnus pour
amis

Sont dans leur tendre sein unique-
ment admis ,

Il voit que de ces sucs de différente
force

L'un se façonne en bois , l'autre de-
vient écorce ,

Et qu'en suivant toujours la forme
des conduits ,

Les uns font le feuillage , & les
autres les Fruits.

Il s'instruisoit ainsi plein d'une joye
extrême ,

Quand parut à ses yeux la Nature
elle-mesme

Avec tous les appas , & tous les
agrémens ,

Qu'elle laisse entrevoir aux yeux
de ses amans.

A cultiver son Art flatteuse elle l'ex-
horte ,

Et pour l'encourager luy parle de la
sorte. (pareil,

Peut estre qu'ébloüï de l'éclat sans
Qui s'épanche en tous lieux du Globe
du Soleil,

Tu penses qu'il n'est rien dans l'en-
ceinte du monde

Qui ne doive son estre à sa clarié
seconde.

La Terre dans son sein renferme
d'autres feux,

Non moins forts & puissans, quoy
que moins lumineux,

Dont les sombres chaleurs plus douces
& plus lentes

Sont l'amour, le soutien, & la force
des plantes.

Ces deux feux differens, en joignant
leur pouvoir,

Font tout croistre, & germer, font
tout vivre & mouvoir.

M ij

140 MERCURE

*Il est encore un feu vil , abjet ,
méprisable ,
Né du sale rebnt d'une rustique
étable ,
Mais qui remply de sucs , & de sels
precieux ,
Fait seul plus que la Terre & le
Flambeau des Cieux.
Par son heureux secours , joins à
ton industrie ,
Tu peux cueillir des fruits au sein
de ta Patrie
Plus doux , plus savoureux , plus
fins , plus délicats ,
Que ceux où le Soleil dans les plus
beaux Climats
Aura pendant le cours de sa longue
carriere ,
Répandu tous ses feux , & toute sa
lumiere.
De l'Art que tu chérís le secret
sauverain*

GAILANT. 141

Est de se bien poster, & sur un bon
terrain.

Il faut connoître encor comment
l'Arbre prend vie,

Comment il se nourrit, comment il
fructifie,

Quelle vertu l'anime, & si diver-
sément

A tout, sans se peiner, donne le
mouvement.

Dans l'endroit où le tronc se joint
à la racine,

L'ame fait sa demeure, & prend
son origine.

Lorsque l'Hyver répand sa neige &
ses frimats,

Elle quitte la tige, & descend en embar,
Où sage elle travaille à pousser de ses
souches,

De nouveaux rejettons, qui comme
autant de bouches

142 MERCURE

*Attirent l'aliment, & forment la
liqueur,*

*Qui de l'Arbre au Printemps fait
toute la vigueur ;*

*Qui ranime en montant son tronc
& ses branchages,*

*Et le couronne enfin de fruits & de
feuillages :*

*Ainsi c'est un abus de ne pas retran-
cher*

*Ces menus filamens, où l'on n'ose
toucher :*

*Dès qu'ils ont veu le jour, aussi-
tôt ils perissent,*

*Et dans terre enfoûis se séchent, se
moïssissent,*

*Infectent ce qui vit. Loin que l'arbre
par eux*

*En repousse des jets plus sains, plus
vigoureux,*

*Il en sent devenir ses forces lan-
guissantes,*

GALANT. 143

Et ne prend d'aliment qu'aux racines naissantes.

Tes Peres peu sçavans se sont encor trompez

Dans l'Art dont les rameaux veulent estre coupez.

Quand du milieu de l'Arbre une branche nouvelle

S'élevoit fierement, grosse, luisante & belle,

Elle estoit conservée, & charmé de l'avoir

L'ignorant Jardinier y mettoit son espoir.

Il faut jetter à bas cette jeune insolente,

Qui prend pour se nourrir tout le suc d'une plante.

Ce suc, dès qu'on la coupe, aussi-tost rabatu

Aux branches d'alentour partage sa vertu,

144 MERCURE

Repare abondamment leurs forces
presque éteintes,
Et grossit tous les fruits dont elles
sont enceintes.

Je ne pourrois nombrer les abus
différens,
Où de mille façons tombent les igno-
rans. (paroître ;

Le temps & mes leçons te les feront
Des Arbres cependant travailler à
bien connoître

Tous les temperamens , & toutes les
humeurs ,

Leurs chagrins , leurs desirs , leur
langage , leurs mœurs.

Il faut qu'à demy mot un Jardinier
entende

Ce que dans ses besoins un Arbre
luy demande.

Sa tige , ses rameaux , ses feuilles,
sa couleur.

Luy

GALANT. 145

*Luy témoignent assez sa joye , ou sa
douleur.*

*Si dans ces lieux sacrez j'ay voulu
te conduire ,*

*Si moy-mesme je prens la peine de
t'instruire ,*

*Et de te découvrir tant de secrets
divers. (que tu fers.*

*Tu dois en rendre grace au Maistre
Ce Prince est mon amour , c'est mon
parfait ouvrage ;*

*Sa bonté , sa valeur , sa force , son
courage ,*

*Et tous mes plus grands dons qu'en
luy j'ay ramassé ,*

*Auroient fait vingt Heros dans les
siecles passez.*

*J'ay pris le mesme soin de sa Race
immortelle ,*

*Dont j'ay formé les traits sur le mê-
me modèle.*

Février 1690.

N

146 MERCURE

Pour l'honneur de ses jours j'ay dans
tous les talens

Fait maître en mille endroits des
hommes excellens,

D'éloquens Orateurs, d'ingenieux
Poëtes, (pretes ;

De ses faits éclatans fidelles inter-
Des Peintres, dont tel est le charme
du pinceau ,

Des Sculpteurs, dont telle est l'adresse
du ciseau ,

Que j'ay peine moy-mesme en voyant
leur ouvrage

A me bien démêler d'avecque mon
image.

Je veux que le bel Art qui cause tous
tes soins

Leur dispute la palme, & n'excelle
pas moins.

Quand suivi de sa Cour, & cour-
onné de gloire

GALANT. 147

LOUIS en descendant du char de la
Victoire,

Viendra se délasser après mille dan-
gers,

Dans les longs promenoirs de ses
riches Vergers,

Il faut que de beaux Fruits en tout
temps soient convertis.

De ces Arbres féconds les branches
toujours vertes,

Puis qu'en toutes saisons suivi de
ses Guerriers

Dans le beau champ de Mars il cueille
des Lauriers.

Ainsi la Quintynie apprend de la
Nature

Des utiles jardins l'agréable culture;

De là tant de beaux fruits, de là
nous sont venus

Tant d'Arbres excellens autrefois in-
connus,

N ij

148 MERCURE

Où qui ne se plaisoient qu'aux plus
lointaines Terres.

De là viennent encor ces admirables
Serres,

Où les Arbres choisis qu'on enferme
dedans,

Sous un calme éternel sont toujours
abondans.

Chez luy, quand l'Aquilon de ses
froides haleines

Fixoit le cours des eaux, & durcis-
soit les plaines,

Dans l'enclos souterrain de ces tiedes
reduits

De l'Esté, de l'Automne on trouvoit
tous les fruits,

On trouvoit du Printemps toutes les
fleurs écloses;

Et l'Hiver au milieu des Fraises &
des Roses,

Auroit cru n'estre plus au nombre des
Saisons,

GALANT! 149

*Si dehors il n'eust veu sa neige & ses
glçons.*

*Mais quand au Renouveau la dili-
gente Aurore [Flore,
Redoroit de nos prez les richesses de
Quand aux jours les plus chauds on
voyoit dans les champs
Rouler sous les zephirs les sillons
ondoyans ,*

*Ou quand sur les costeaux, le vigou-
reux Automne*

*Etaloit les raisins dont Bacchus se
couronne ,*

*Quel plaisir fut de voir les jardins
pleins de fruits*

*Cultivez de sa main , par ses ordres
conduits ;*

*De voir les grands Vergers du super-
be Versailles ,*

*Ses fertiles quarrez , ses fertiles
murailles ,*

N iij

150 MERCURE

Où d'un soin sans égal Pomone tous
les ans

Elle-même attachoit ses plus riches
présens!

Là brilloit le teint vif des Pêches
empourprées,

Icy le riche émail des Prunes diaprées:

Là des rouges Pavis le duvet délicat;

Icy, le jaune ambré du roussâtre
Muscat;

Tous fruits dont l'œil sans cesse
admiroit l'abondance,

La beauté, la grosseur, la discrète
ordonnance.

Jamais sur leurs rameaux également
chargez,

La main si sagement ne les eust ar-
rangés.

Mais c'est peu que nostre âge, il-
lustre QUINTYNIÉ,

Ait profité des dons de ton rare génie:

GALANT. 151

*C'est peu que deormais la terre où
tu nâquis*

*Jouïsse par tes soins de tant de fruits
exquis,*

*Tu veux avec ta plume agreable &
sçavante*

*Transmettre tes secrets à la race
suivante,*

*Et les faisant passer à nos derniers
Neveux,*

*Rendre tous les climats, & tous les
temps heureux.*

*Je te louë, & du Ciel tu n'eus
tant de lumiere,*

*Que pour en enrichir la Terre toute
entiere.*

**Je vous ay promis de vous
faire graver les Jettons qui
ont esté frapez cette année.**

N iij

152 MERCURE

Je vous tiens parole, & je vous en envoie une Estampe, mais il y a une circonstance à remarquer, qui est qu'on n'employe presque plus de Devises sur les matieres épuisées, parce qu'elles font souvent tomber dans des redites dont le Public ne laisse pas de s'appercevoir, quoy qu'elles soient en d'autres termes. Ainsi la pluspart de ceux qui ont esté choisis pour faire ces Devises, ont résolu de se servir de ce qui sera arrivé de plus considerable & de plus glorieux au Roy dans l'année.

GALANT. 53

Mr de Santeuil , Chanoine
Regulier de S. Victor, dont
le merveilleux genie est con-
nu pour tout ce qui regarde
les Inscriptions, les Himnes,
& les Devises , a travaillé
cette année pour celles des
Jettons du Tresor Royal &
de la Ville. Il s'est servi pour
celle du Tresor Royal , du
mont Olimpe dont les Poëtes
ont tant parlé , qui porte sa
teste au dessus des nuées, &
d'où l'on voit des foudres se
former plus bas. Jamais le
sommet de cette montagne
n'est troublé, & c'est pour

154 MERCURE

cela que les Poëtes ont feint qu'on y voyoit encore les cendres des Victimes qu'on y a immolées ; & comme la tranquillité n'est jamais sujette à estre alterée par le moindre vent , quelques orages qui paroissent au dessous de ce sommet , le Roy a la mesme tranquillité au milieu des Ennemis qui l'environnent. On voit dans le revers du Jetton , pour marquer cette tranquillité , une montagne dont la teste est hors des nuées ; & des foudres au dessous , avec ces mots alen-

tour , tirez de Lucain.

Pacem summa tenent.

A l'égard de la Devise de l'Hôtel de Ville , le mesme M' de Santeuil a voulu montrer qu'il n'y a rien de plus glorieux pour le Roy, que de voir un nombre infiny de Souverains liguez contre la gloire de ce Monarque, & qui ne peuvent en souffrir l'éclat.

Les Medes estoient ennemis des Parthes. Ces derniers adoroient le Soleil , & les Medes pour insulter leurs ennemis tirerent des flèches

156 MERCURE

contre cet Astre , & souvent le dépit de ne le pouvoir atteindre , leur en faisoit décocher dans l'eau , où l'image du Soleil estoit représentée. M^r de Santeuil a pris le corps de sa Devise sur la folie de ces Peuples , qu'il a fait voir dans le revers du Jetton , avec ces mots.

Securus ab alto.

Rien n'est mieux imaginé , ne marque mieux la grandeur du Roy , & ne peut faire voir plus clairement , que les traits que ses Ennemis décochent contre luy , feront aussi peu

GALANT. 177

d'effet que ceux que les Medes dardoient contre le Soleil, & contre son image.

J'ajouâteray icy l'explication du Jetton des Galeres, dont la Devise a esté faite par M^r Gauthier. C'est un Aiglon qui porte la foudre avec ces mots d'Ovide.

Quò postulat usus.

Ils sont tirez de la Harangue d'Ulisse contre Ajax, où cet adroit Capitaine voulant faire voir aux Grecs de quelle utilité il avoit esté parmy eux, soit pour le Conseil, soit pour l'Expedition, leur

58 MERCURE

lisoit , *Mittor quò postular
 isus*. Rien ne fait mieux voir
 la situation de Monsieur le
 Duc du Mayne qui se trouve
 en estat de servir également
 sur Terre & sur Mer ; sur
 Terre, comme Colonel gene-
 ral des Suisses ; sur Mer ,
 comme General des Galères.
 On a représenté pour mar-
 quer cette grande Charge le
 Détroit de Gibraltar , avec
 une Galère sur la Méditerra-
 née , & une autre sur l'Océan,
 où elles seront désormais en
 usage. Voicy quatre Vers qui
 expliquent en quelque façon
 cette Devise.

GALANT. 159

*Tremblez, Mortels audacieux,
Toujours prests à voler sur la
Terre & sur l'Onde.
Contre les Ennemis du plus grand
Roy du monde
Je porte sous ses Loix la terreur
en tous lieux.*

On peut ajoûter à cela que l'esprit de Monsieur le Duc du Maine a brillé de si bonne heure, qu'il y a lieu de croire qu'il sera comme Ulysse aussi capable de servir dans le Conseil, que dans les Armées, où il a déjà fait paroître beaucoup d'intrepidité, ayant

cherché pendant la dernière Campagne à se trouver dans toutes les occasions les plus périlleuses.

Je laisse à vos Amis à vous expliquer les Devises des autres Jettons. Je sçay qu'ils s'en font un plaisir , & que chacun en prend à deviner le véritable sens des Auteurs.

Quelque grande occupation que donnent au Roy les affaires de son Etat , & les liguees formées contre sa gloire , & contre le repos de ses Sujets , il ne laisse pas de partager son temps & ses soins,

entre ce qu'exige de luy le
devoir de son rang , & tout
ce qui peut estre utile à ceux
que la fortune n'a pas regar-
dez de bon œil C'est par
cette raison que Sa Majesté
vient de faire publier un
Edit par lequel Elle déclare
qu'ayant toujours donné ses
soins pour conserver & aug-
menter les biens de l'Hôtel-
Dieu , de l'Hôpital General ,
& de l'Hôpital des Incura-
bles de sa bonne Ville de
Paris, Elle avoit dans cette
veuë par sa Déclaration du
mois d'Aoust 1661. jugé à
Fevrier 1690. O

162 **MERCURE**

propos d'excepter ces trois Hôpitaux de la défense générale qui estoit faite par cette Déclaration, à tous les autres Hôpitaux, Communautéz Regulieres & Seculieres de son Royaume, de prendre de l'argent à fond perdu, pour constituer des rentes à un denier plus fort qu'à l'ordinaire; mais qu'ayant connu depuis, que cette permission qu'Elle n'avoit réservée à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital Général, & à l'Hôpital des Incurables de Paris, que pour leur donner moyen

d'augmenter leurs biens, & par consequent de multiplier leurs charitez dans la suite, leur devenoit au contraire tellement préjudiciable, que si elle leur estoit plus longtemps continuée, elle pourroit les mettre entierement hors d'estat, non seulement de payer les arrerages de ces rentes, mais mesme de faire subsister les Malades & les Pauvres dont il se trouvent chargez par leur établissement, Elle avoit estimé nécessaire de défendre generalement tous les emprunts à

O ij

164 MERCURE

fond perdu, tant à ces trois
 Hôpitaux qu'au grand Bouteau
 des Pauvres de Paris. Ainſi la
 volonté du Roy eſt que mal-
 gré l'exception portée par
 ſa Déclaration du mois
 d'Aouſt 1661. les déſenſes
 faites par cette Déclaration
 ſoient exécutées ſelon leur
 forme & teneur, à l'égard de
 tous les Hôſpitaux & Com-
 munautez Regulieres & Se-
 culieres de ſon Royaume, &
 meſme à l'égard de l'Hoſtel-
 Dieu de Paris, de l'Hôſpital
 General, de l'Hôſpital des
 Enfans trouvez, des Incura-

bles, & du Grand Bureau :
 en sorte que les Administra-
 teurs de ces Hôpitaux ne
 puissent prendre aucun ar-
 gent à fond perdu, pour
 constituer des rentes viagères,
 à peine de le payer, & d'en
 répondre en leurs propres &
 privez noms. Il est aussi dé-
 fendu à tous Particuliers de
 leur faire aucun prest de cette
 nature, à peine de restitution
 des intérêts qu'ils en auront
 receus, & de perte de leur
 den, à l'exception toutefois
 des dons des sommes qui se-
 ront faits à ces Hôpitaux

166 : MERCURE

par les Particuliers , à la charge de leur en payer les arrerages leur vie durant, à raison du denier vingt. Cet Edit fut enregistré au Parlement le 6. de ce mois.

Je demeure d'accord que dans le temps que ces rentes viageres estoient préjudiciables aux Hospitaux , elles estoient utiles à ceux qui n'ayant pas suffisamment de quoy vivre selon leur qualité , ou ne vivant pas assez à leur aise, abandonnoient leur fond pour se faire un revenu qui leur pust fournir de quoy sub-

sister plus commodément. S'ils n'ont plus le mesme avantage du costé des Hospitaux, ils le peuvent trouver du costé de la Tontine, & mesme avec beaucoup plus de seureté, puis qu'il n'y a point de difference de ces rentes à celles qui sont créées par le Roy sur l'Hostel de Ville, Sa Majesté alienant de ses revenus de la mesme sorte pour les payer. Mais il y a plus que cette seureté à celles qui proviendront de la Tontine, puis qu'outre qu'elles sont à un denier plus

168 MERCURE

considérable au moment de leur création, il est impossible qu'elles n'augmentent chaque année par la mort des Rentiers de chaque Classe. D'ailleurs, il n'y a personne qui ne se puisse flater de se voir un jour cent mille livres de rente, sans que pour tous ces divers & grands avantages, il en coûte plus que pour les rentes à fond perdu, dont on a esté obligé de supprimer l'usage pour le soulagement des Pauvres des Hospitaux. Je vous ay marqué dans ma Lettre de Janvier combien

cent

cent écus produiront de revenu selon la difference des Classes. Il me reste à vous dire combien de parties de cent écus il doit y avoir pour chacune de ces Classes.

La premiere & la seconde depuis un an jusqu'à cinq, & depuis cinq jusqu'à dix, pour ceux qui ne retirent de cent écus que quinze livres de rente au denier vingt, doivent fournir chacune deux millions pour faire cent mille livres de rente, & ces deux millions font six mille six cents soixante & six parties de

Février 1690.

P

170 MERCURE

cent écus & deux tiers.

La troisiéme & la quatriéme depuis dix ans jusqu'à quinze, & depuis quinze jusqu'à vingt, pour ceux qui retirent de cent écus seize livres treize sols quatre deniers de rente au denier dix-huit, doivent fournir chacune un million huit cens mille livres pour faire cent mille livres de rente, & cette somme fait six mille parties de cent écus.

La cinquiéme & la sixième Classe, depuis vingt ans jusqu'à vingt-cinq, & depuis

vingt-cinq jusqu'à trente, pour ceux qui retirent de cent écus dix-huit livres quinze sols de rente au denier seize, doivent fournir chacune un million six cents mille livres. pour faire cent mille livres de rente, & cette somme fait cinq mille trois cents trente-trois parties de cent écus & un tiers.

La septième & la huitième Classe, depuis trente ans jusqu'à trente-cinq, & depuis trente-cinq jusqu'à quarante, pour ceux qui retirent de cent écus vingt & une livres huit

P ij

172 MERCURE

sols six deniers de rente au denier quatorze , doivent fournir chacune un million quatre cens mille livres pour faire cent mille livres de rente, & cette somme fait quatre mille six cens soixante & six parties de cent écus & deux tiers.

La neuvième & la dixième Classe , depuis quarante ans, jusqu'à quarante-cinq , & depuis quarante - cinq jusqu'à cinquante , pour ceux qui retirent de cent écus vingt cinq livres de rente au denier douze , doivent fournir cha-

cune un million deux cens mille livres pour faire cent mille livres de rente, & cette somme fait quatre mille parties de cent écus.

La onzième & la douzième Classe, depuis cinquante ans, jusqu'à cinquante - cinq, & depuis cinquante - cinq jusqu'à soixante, pour ceux qui retirent de cent écus trente livres de rente au denier dix, doivent produire chacune un million pour faire cent mille livres de rente, & cette somme fait trois mille trois cens trente-trois parties de cent

P iij

174 MERCURE

écus & un demy.

La treizième & la quatorzième Classe, depuis soixante ans jusqu'à soixante & cinq, & depuis soixante & cinq jusqu'à soixante & dix, & au dessus, pour ceux qui retirent de cent écus trente-sept livres dix sols de rente au denier huit, doivent fournir chacune huit cens mille livres, pour faire cent mille livres de rente, & cette somme fait deux mille six cens soixante & six parties de cent écus & deux tiers.

Toutes ces diverses som-

mes font dix-neuf millions
fix cens mille livres, dont le
Roy paye quatorze cens mille
livres de rente, & qui font
soixante & cinq mille trois
cens trente-trois parties de
cent écus & un tiers.

Voicy les noms des qua-
torze anciens Payeurs des ren-
tes de la Ville, nommez par
le Roy pour payer ces Rentes
Viageres.

Le S^r Robert Perrelle, pour
la premiere Classe.

Le S^r Jean Amyot, pour la
seconde.

Le S^r Jean le Droit, pour la
troisiéme.

P iiij

176 MERCURE

Le S^r Simon Bachelier, pour la quatrième.

Le S^r Pierre Tiffars, pour la cinquième.

Le S^r Patrice Defeu, pour la sixième.

Le S^r Estienne Deschamps, pour la septième.

Le S^r Michel Routier, pour la huitième.

Le S^r Jean le Boiteux, pour la neuvième.

Le S^r Claude Dunoyer, pour la dixième.

Le S^r François Hocart, pour la onzième.

Le S^r Silvain Tiffars, pour la douzième.

Le S^r *Fredy*, pour la treizième.

Le S^r *Roñalle*, pour la quatorzième.

Vous remarquerez que les divers interets dont je viens de vous parler, reduits ensemble au denier quatorze, font justement la somme de dix-neuf millions six cens mille livres.

L'Evesché de Chartres estant d'une fort grande étendue, & ayant une tres-grande quantité de Diocesains, le Roy a cru y devoir nommer un homme, qu'on ne pust

178 MERCURE

douter qui ne fust tres-propre à prendre soin de ce grand nombre d'Ouailles. C'est cette raison qui l'a porté à choisir dans le petit Seminaire de Saint Sulpice , M^r Godet de Sandé , Abbé d'Igny en Champagne , & Directeur de la Maison Royale de S. Louïs à S. Cir , pour luy faire remplir la place de feu M^r de Villeroy , dernier Eveque de Chartres. Cet Abbé est d'une naissance distinguée & d'une vie exemplaire.

Le 21. du mois passé , M^r l'Archevesque de Paris fit la

ceremonie de la Benediction de Madame Elizabeth d'Abbrideourt, Abbessé des Dames Religieuses Angloises Benedictines de Pontoise, qui fut assistée dans cette Ceremonie, par Madame la Princesse Louise Palatine, Abbessé de l'Abbaye Royale de Maubuisson, & par Madame l'Abbessé de Pantemon. Cette Benediction fut faite avec beaucoup de solemnité dans l'Eglise Paroissiale de S. Germain en Laye, en presence de la Reine d'Angleterre, & d'une nombreuse Assemblée. Sa Ma-

jesté Britannique fit ensuite l'honneur à la nouvelle Abbessé de la remener au Château dans son Carrosse, après quoy elle traita fort splendidement dans l'appartement de la Duchesse de Powis, les trois Abbesses, la Sœur Ignatia Fits-James, qui avoit esté menée à cette Ceremonie par ordre exprés de la Reine, & les autres Religieuses assistantes. Sa Majesté eut la bonté de leur tenir compagnie à table; après quoy elle fit remener la nouvelle Abbessé à Pontoise dans ses Carrosses, comme elle l'avoit

fait amener le jour precedent. Cette Abbessé succede dans le gouvernement de cette Maison à Madame Anne de Neville, Fille du premier Baron d'Angleterre, qui mourut le 15. Decembre dernier dans sa quatre-vingt-quatrième année. C'estoit une Dame d'une tres grande vertu, qui après avoir demeuré trente-trois ans dans le Convent des Benedictines Angloises de Gand, où elle avoit fait profession, estoit venuë à Pontoise par l'ordre de ses Superieures. Elle n'y avoit pas encore passé une

182 MERCURE

année entière , lors qu'elle fut élue Abbessé par les suffrages de toute la Communauté. Elle a rempli les devoirs de cette Charge pendant vingt-deux ans avec une exactitude entière, à faire observer la Regle, mais en mesme temps avec une honnesteté qui luy faisoit gagner tous les cœurs, en sorte que chaque Religieuse la respectoit comme sa Supérieure, & l'aimoit comme sa Merc. Elle avoit une grandeur d'ame qui luy faisoit supporter les afflictions les plus rudes sans le moindre

abattement , & l'on a remarqué d'elle que jamais personne n'est venu luy communiquer ses troubles d'esprit, dans quelque facheuse extrémité qu'il se soit trouvé , qui ne l'ait quittée plein d'une consolation au delà de tout ce qu'il en avoit pû attendre. Ce court éloge ne se pouvoit refuser à une aussi grande vertu que la sienne.

Le grand nombre de Mendians qu'on a vûs depuis peu dans la Ville de Paris , a donné lieu à un Arrest du Parlement qui vient d'eslire

publié. Ce qui feroit voir la misère d'un autre Etat , ne la marque point à Paris , mais bien la grandeur de cette Ville , qui paroist renfermer un monde entier. La débauche y appauvrit les uns , la vanité y ruine les autres ; on ne s'y connoist point assez à cause de la multitude. On preste à qui ne peut jamais s'acquitter , & cent choses y rendent malheureux , pendant qu'un grand nombre d'autres y font faire fortune. La plupart de ceux qui se laissent accabler par la neces-

sité, sont gens sans cœur, qui se reposent sur les grandes charitez qu'on fait à Paris, & qui se trouvent si bien du mestier de Gueux, qu'ils ne peuvent plus l'abandonner. Il y auroit de quoy faire plusieurs volumes de l'insolence de ces sortes de Gueux, de ce que plusieurs ont gagné, de leurs débauches secretes, & de ce que quelques uns ont donné en mariage à leurs Filles. Enfin il y a des Gueux abonnez dans des quartiers, dont d'honnestes gens pourroient

Fevrier 1690.

Q

186 MERCURE

envier la fortune , si leurs biens n'estoient point acquis de la maniere du monde la plus basse , & la plus indigne d'une personne de cœur. La Guerre a servy de prétexte à beaucoup de ces lâches Faîneans qui ne gueussoient pas , & comme elle fait quelquefois des misérables , ils ont cru qu'on seroit plus aisément persuadé de leur nécessité dans ce temps-cy que dans un autre. Leur nombre s'est accru par ce que le hazard a fait , que justement dans le même temps , les fonds des

Hospitaux ont souffert un peu de diminution. Ainsi les vrais Gueux s'étant trouvez meslez avec les faux, il ne faut pas s'étonner si le nombre en a paru si grand. Le remede y a esté bien tost apporté par le Parlement. M^{rs} les Gens du Roy estant entrez le onzième de ce mois, M^r Talon, Avocat General de Sa Majesté, porta la parole, & dit avec l'éloquence qui luy est ordinaire: Qu'on avoit veu depuis quelques mois la mendicité se renouveler à Paris avec plus de licence qu'elle

Qij

ne s'estoit jamais pratiquée avant l'établissement de l'Hôpital General ; que la diminution des revenus casuels , & la cessation presque entière des charitez avoient esté la principale cause de ce desordre , parce que l'Hospital manquant de fond pour faire subsister tous les Pauvres qu'on y avoit enfermez , & ne pouvant continuer à faire la dépense d'entretenir un nombre d'Archers suffisant pour arrester les Pauvres qui demandoient l'aumosne publiquement , le nombre s'en

estoit accru à l'infiny ; que par là la devotion se trouvoit bannie des Eglises, l'attention que les Fidelles doivent aux Misteres augustes qui s'y celebrent, estant troublée par des importunitéz continuelles, des plaintes & des murmures qui passoient quelquefois jusqu'aux injures ; qu'il estoit impossible d'exprimer combien il se commettoit par là de scandales, de crimes, & d'abominations à l'entrée, & mesme dans l'interieur des Eglises ; que la hardisse de demander dans

les ruës , estoit mesme accompagnée de menaces , & qu'ouvre le libertinage qui regne parmy les gens de cette profession , ils se mêloient souvent avec les Voleurs , & que n'y ayant guere de mauvaises actions dont ils ne fussent capables , cette confusion pouvoit avoir des suites facheuses , & produire des accidens funestes si elle estoit tolerée ; que le Roy qui n'est pas moins recommandable par sa pieté que par sa sagesse , s'estoit aussitost déterminé de les sé-

courir , & d'empescher leur chute en leur donnant le moyen de subsister ; que les ordres de Sa Majesté estant executez par les soins & l'application infatigable des Magistrats qui sont à la teste de l'administration des Hôpitaux, on n'avoit pas à douter qu'ils n'eussent un veritable succès ; que cependant comme le plus grand nombre des Mendians dont on voyoit Paris accablé, estoit composé de Fainéans & de personnes valides de l'un & de l'autre Sexe, qui pouvoient vivre du

192 MERCURE

travail de leurs mains, ces fortes de gens qui se déguisoient & qui feignoient des maladies imaginaires pour s'attirer la compassion, ne pouvoient estre punis trop severement, lors qu'ils continuoient à voler les aumônes qui auroient dû estre portées aux Hôpitaux pour y nourrir les veritables Pauvres, & qu'ils perseveroient à faire le métier de Gueux; que les Ordonnances vouloient qu'à la troisieme recidive ils fussent punis de la peine des Galeres, & que pour oster toute excuse à leur paresse.

pareille, M^r le Prevost des
 Matchands alloit par ordre
 du Roy faire ouvrir un Atte-
 lier public, où l'on donne-
 roit le moyen de travailler à
 ceux qui ne trouveroient
 point ailleurs de l'employ;
 que les Pauvres invalides ori-
 ginaux de Paris, seroient
 nourris dans l'Hôpital, &
 qu'il falloit exhorter les au-
 tres de retourner, s'il estoit
 possible, dans leurs Provin-
 ces, & que l'Hospital mesme
 leur en fournist les moyens;
 qu'après tout, l'Hospital les
 ayant accueillis, la charité

Fevrier 1690.

R

des Administrateurs ne feroit pas qu'ils mourussent de faim; que l'on devoit espérer que le bon ordre qui alloit s'y établir, rendroit les aumônes plus abondantes; mais qu'après tout, il estoit d'une nécessité indispensable de bannir la mendicité, & pour cela, de renouveler & faire publier de nouveau les Reglemens de Police contenus dans les Lettres du Roy, d'Etablissement de l'Hospital General, & dans les Declarations qui avoient esté faites de temps en temps; que quel-

ques justes & salutaires que pussent estre ces Loix, elles n'auroient qu'avec peine une entiere execution, si on ne les appuyoit par des exemples de severité; que c'est ce qu'on attendoit de la vigilance du Lieutenant de Police, qui assisté des Officiers du Chastellet, devoit prononcer par jugement en dernier ressort le chastiment qu'imposent les Ordonnances aux gens de cette profession, qui estoient assésrément des vagabonds, & qui n'avoient point de domicile certain.. M^s les Gens

du Roy requirent ensuite qu'il fust ordonné que les Edits, Declarations, Arrests, & Reglemens intervenus contre les Mendians seroient executez, & qu'il seroit pourveu au surplus suivant les conclusions par eux prises. Ce faisant, que tous Mendians valides, tant hommes que femmes, qui n'estoient pas natifs de la Ville & Fauxbourgs de Paris, seroient obligez d'en fortir huit jours après la publication qu'on feroit de l'Arrest du Parlement, & de se retirer dans leur Pays

sans s'attrouper , si les hommes qui se trouveroient capables de porter les armes, n'aimoient mieux prendre party dans les Troupes du Roy, & qu'après ce temps passé, les Mendians valides seroient arrestez, & ceux qui seroient âgez de seize ans & au dessus, enfermez pour la premiere fois pendant quinze jours, dans les Maisons de l'Hôpital General, pour y travailler comme il seroit ordonné par les Directeurs de cet Hôpital, & qu'en cas qu'ils fussent repris mendiant

R iij

dans la Ville & les Fauxbourgs de Paris, ils seroient renfermez pendant un mois dans ces mesmes Maisons; que si après en estre fortis pour la seconde fois, ils estoient re-trouvez mendiant, ils seroient conduits au Chastelet, & condamnez par le Lieutenant General de Police, avec les Officiers du Chastelet, aux peines portées par les Ordonnances; que les Mendians invalides qui n'estoient pas de la Ville, Fauxbourgs & Banlieuë de Paris, en sortiroient dans le mesme temps de hui.

GALANT. 199

taine, à peine pour la première fois qu'on les trouveroit mendiant, d'estre enfermez pendant quinze jours dans les Maisons de l'Hôpital Genetal, & pour la seconde, d'estre punis ainsi qu'il appartiendrait, mesme d'y estre renfermez pendant leur vie, s'il estoit ainsi ordonné par les Directeurs de cet Hôpital: & qu'à l'égard des Mendians valides de la Ville, Faux-bourgs & Banlieue de Paris, ils seroient obligez d'aller travailler dans les Atteliers qui seroient

R. iiij

ouverts par le Prevost des Marchands, & à cet effet, de s'enrôler sur le Registre qui seroit tenu en l'Hostel de Ville, sous les peines cy-dessus contre les autres Mendians valides ; que les Mendians invalides, & tous ceux qui n'estoient pas en estat de subsister, natifs de la Ville & des Fauxbourgs de Paris, se retireroient par devers les Curez & les Commissaires des Pauvres de leur Paroisse, ou au Bureau de l'Hôpital General pour leur estre pourveu ; que défenses seroient faites à

toutes personnes, de quelque
qualité qu'elles pussent être,
de mendier dans les Eglises &
ailleurs, & à toutes personnes
de donner l'aumône à aucun
Mendiant, à peine de quatre
livres d'amende payables sans
déport; qu'il seroit pareille-
ment défendu de troubler les
Archers dans leurs fonctions,
à peine de punition exem-
plaire, avec ordre à tous les
Officiers de Police, & parti-
culièrement aux Commissai-
res & Sergens du Chastelet
de leur donner main forte,
& d'arrester & faire arrester

202. MERCEUR

ceux qui feroient quelques violences, ou apporteroient empeschement aux captures que les Archers des Pauvres voudroient faire, & d'en rendre compte sur le champ au Lieutenant de Police, - afin que l'on y pourveust. M^{rs} les Gens du Roy s'estant retirez & la matiere ayant esté mise en deliberation, le Parlement suivit leurs Conclusions dans l'Arrest qu'il fit publier le lendemain.

Jamais rien ne fut mieux digéré, & ne fit mieux voir le soin que l'on prend des

Pauvres. Ils ont même un avantage qui est grand & singulier pour des malheureux, qui est celui de pouvoir choisir leur employ, puis qu'il leur est permis d'aller à la Guerre, & de travailler dans les Ateliers de la Ville, que le Roy a la bonté de faire ouvrir pour les soulager. Ce généreux & tendre Monarque a esté plus loin, & il a trouvé le moyen d'augmenter le fond des Hôpitaux, afin que tous les Pauvres y puissent estre entretenus, quelque grand qu'en soit le nombre.

204 MERCURE

M^r de la Garouste Gontel ,
de la Ville de Saint Coré
dans le Vicomté de Tu-
renne , connu par ce grand
Miroir concave qui est à l'Ob-
servatoire , dont il fit présent
au Roy il y a quelques an-
nées , doit produire au pre-
mier jour trois Machines d'u-
ne invention merveilleuse &
d'une fort grande utilité , par-
ticulierement deux.

La premiere est un instru-
ment de Musique, auquel il
a donné le nom de *Pando-
lyre* , parce qu'il renferme
tous les divers instrumens qui

peuvent entrer dans un Concert. Cette Machine est composée de plusieurs Claveffins rangez les uns sur les autres, qui par leur differente harmonie, imitent si parfaitement le son des Luts, des Thuorbes, des Claveffins, des Violes & des Violons; qu'on en distingue les accords de toutes les parties sans la moindre confusion. Deux Jeux d'Orgues complets, l'un plus grand, placé dans la bafe de la Machine, l'autre plus petit, posé au plus haut du frontispice;

206 MERCURE

tiennent lieu de Flutes , de Haut-bois , de Trompettes , & d'autres Instrumens , avec cela de particulier , que les Soufflets du plus grand ne paroissent point , & que le plus petit n'en a pas besoin. Ce qu'il y a de plus singulier dans cette Pandolyre , c'est que les Instrumens dont elle est composée répondent tous à un seul Clavier d'un Claveffin ordinaire, de sorte qu'il suffit de le sçavoir toucher , pour faire jouer tous les Instrumens ensemble, & chaque Instrument en particulier. Il

n'y a pas jusqu'aux ornemens qui servent de décoration à la Machine, qui ne paroissent animez. Les Termes qui la soutiennent semblent chanter leur partie. Ils font en effet tous les mouvemens des personnes qui chantent. Apollon joüant de sa Lyre, & les neuf Muses y sont représentées avec les differens Instrumens de Musique que la Fable leur attribue. Elles les touchent avec tant de justesse & d'artifice dans le temps seulement que ces Instrumens se font entendre, qu'on di-

roit que toute l'harmonie est un effet de l'action qu'on leur voit faire. Enfin rien ne manque de tout ce qui peut contribuer à la magnificence de cette Machine, qui est assurément l'ouvrage le plus ingénieux qu'on ait jamais vu de cette nature.

Les deux autres Machines que le même Auteur nous propose, sont d'un plus grand usage pour le service de l'Etat. L'une est une espee de mouvement perpetuel, par le moyen duquel il augmente les forces d'une maniere si

prodigieuse, qu'il n'y a point de poids qu'il n'entraîne & qu'il n'enlève avec beaucoup de facilité. Cependant la Machine est tres-simple dans la composition, qui a encore cela de particulier sur toutes les autres Machines qui ont paru jusques à present, que contre tous les principes, ce semble, de la Statique, sans perdre un moment de temps, on luy multiplie la force à l'infiny, & elle fait autant dans son mouvement retrograde, que dans le mouvement direct.

Fevrier 1690.

S

218 **MÉRURE**

L'autre Machine est d'un secours très-considérable pour les dessablemens des Ports de mer. M^r de la Garouste s'engage par le moyen de cette nouvelle Machine à faire deux mille fois plus d'ouvrage en une heure sans multiplier les forces, qu'on n'en fait avec la Machine dont on a accoustumé de se servir. Si le succès répond à ce qu'on écrit & dit de ces trois Machines, comme il n'y a aucun sujet d'en douter après ce qu'on a déjà vu de M^r de la Garouste, qui n'est point un

Charlatan , mais un Gentilhomme d'honneur , qui ne s'est appliqué à ces Ouvrages que pour son plaisir , sans avoir jamais étudié les Méchaniques , on doit avouer que personne n'a plus de génie que luy , puis qu'il a tiré tout ce qu'il a fait de ses propres réflexions.

On a eu avis que le S^r Jean Baptiste Tavernier , fameux Voyageur , est mort à Moscou au mois de Juillet dernier , âgé de quatre vingt-neuf ans. Il estoit Fils d'un Geographe fort estimé en son

S ij

212 MERCURE

temps , & avoir fait six voyages aux Indes par terre , & en estoit revenu une fois par mer. Comme il n'avoit jamais veu la Moscovie , il prit cette route en retournant aux Indes pour la septième fois. Il prétendoit y recouvrer une cargaison qu'il y avoit envoyée sous la direction du S^r Pierre Tavernier son Neveu , dans laquelle plusieurs personnes de Paris estoient intéressées. Elle montoit à deux cens vingt-deux mille livres d'achat en France , qui devoient avoir produit plus

d'un million. M^r Tavernier, au retour de son dernier voyage des Indes, acheta la Baronnie d'Aubonne en Suisse qu'il vendit il y trois ans à M^r le Marquis du Quesne, Fils aîné de M^r du Quesne, Lieutenant General des Armées Navales de France. Le S^r Mercier, Commis de M^r Tavernier, est aussi mort aux Indes au mois de Septembre dernier, lors qu'il se préparoit à venir à Hispahan joindre son Maître, qui luy avoit donné rendez vous en Perse, où il luy rapportoit de grands

214 MERCURE

retours de son Voyage. M.
Tavernier a fait imprimer une
Relation de ses Voyages que
l'on a trouvée fort curieuse,
& en a donné une au Public
de l'interieur du Serrail, qui
a esté d'autant plus recher-
chée, que fort peu d'Auteurs
en ont écrit, parce que l'en-
trée du Serrail étant défen-
duë, il est extrêmement dif-
ficile d'en sçavoir de verita-
bles nouvelles.

J'ay à vous apprendre une
autre mort, qui vous fera re-
greter la perte que les Gens
de Lettres ont faite icy de-

puis peu de jours. C'est celle
 du fameux M^r Miron, dont
 je sçay que la reputation
 vous est connue. Il avoit esté
 Tresorier Extraordinaire des
 Guerres, & il y avoit plus de
 vingt ans qu'une facheuse pa-
 ralyfie luy faisoit garder le lit.
 Quantité de personnes de la
 Cour & d'un rang tres-distin-
 gué qui avoient pour luy beau-
 coup d'estime, luy rendoient
 des visites fort frequentes
 pour le plaisir de jouir de sa
 conversation. Il estoit fort
 éclairé, sçavoit bien la lan-
 gue, & les plus beaux Ou-

vrages qu'on ait imprimez depuis un fort grand nombre d'années, luy ont esté apportez en manuscrit, pour en avoir son avis, avant qu'on les ait donnez au Public. Il en jugoit sainement, & sa critique estant toujours aussi honneste que judicieuse, les plus indociles y deferoient sans murmure; & se faisoient un plaisir d'en profiter.

Quoy qu'on tienne que l'amour est une passion violente qui entraîne en dépit que l'on en ait, & à laquelle il n'est pas possible de résister,

ster, l'intérêt ruine souvent les plus belles unions, & fait négliger un état de vie heureux par la seule considération d'augmenter une fortune, qui estant déjà assez établie, ne sçauroit contribuer à nous faire vivre plus tranquillement. Aussi ceux qui ont le foible de luy sacrifier tout, ont presque toujours sujet de s'en repentir, & l'avanture dont je vais vous faire part en est une preuve. Un Cavalier aussi riche que bien fait, & ayant des manières engageantes qui luy faisoient faire

Février 1690.

T

218 MERCURE

beaucoup de conquestes ;
vint un jour chez une Dame,
où il rencontra une jeune De-
moiselle d'une beauté surpre-
nante, & dont il fut ébloüy.
Il la regarda attentivement,
luy adressa souvent la parole,
& connut par ses réponses que
son esprit répondoit aux
avantages qu'elle avoit receus
de la nature. Il ne put sortir
de chez la Dame sans sçavoir
qui elle estoit. La Dame ne luy
répondit rien autre chose si-
non qu'elle estoit la Pareme ;
qu'elle la consideroit comme
un tresor qu'on luy avoit mis

entre les mains, & qu'ayant le pouvoir d'en disposer, elle ne s'en déferoit que pour celuy qui s'en rendroit le plus digne; qu'elle avoit déjà à choisir dans un grand nombre, & qu'elle estoit résolue de ne rien précipiter, afin que son choix fust plus digne d'elle. Le Cavalier qui estoit sensible à la beauté, devint bientost un des Pretendans les plus assidus. Il luy trouvoit un agrément admirable, & les moindres choses qu'elle disoit ou faisoit, avoient un charme pour luy.

T ij

220 MERCURE

qui augmentoit tous les jours l'amour qu'elle commençoit à luy inspirer. Il proposoit souvent des parties afin de la dérober à ses Rivaux ; & la Dame qui s'appercevoit de cet amour, & qui ne cherchoit qu'à le conduire à une déclaration, parce que ce mariage eust accommodé la Belle, en usoit pour luy avec tant de complaisance, qu'il ne souhaitoit aucune chose qui püst luy estre accordée, sans qu'il eust sujet d'estre content. Ceux qui voyoient l'attachement qu'il prenoit

pour cette aimable personne, ne doutoient point qu'il ne la dût épouser, & lors qu'il disoit à ses Amis que la Dame s'estoit contentée de l'assurer qu'elle estoit d'une Maison fort considerable, sans avoir voulu descendre dans le détail de son bien, ils luy répondoient que quand elle en auroit peu, il avoit esté si bien partagé de la fortune, qu'il devoit faire sa gloire d'abandonner un foible interest pour une belle Personne, qui luy seroit obligée de la vie douce & commode qu'elle

T iij

222 MERCURE

meneroit en l'épousant. Lors qu'il estoit échauffé par ces raisons, il n'écoutoit plus que son amour , & il faisoit à la Belle les plus tendres protestations que puisse faire un Amant lors qu'il a le cœur véritablement touché. La Belle qui connoissoit que le party luy estoit avantageux, profitoit de ces momens par tout ce que la bien-scance permettoit qu'elle luy dist de flateur ; & la Dame qui cherchoit de son costé à mettre l'affaire en estat de se conclurre , ménageoit si bien toutes

les occasions qu'il luy don-
noit de luy parler un peu
fortement, qu'enfin elle l'o-
bligea de luy avouer qu'il
estoit le plus amoureux de
tous les hommes, & que son
bonheur dépendoit absolu-
ment de la possession de la
Belle. Il estoit aisé de le satis-
faire; il ne falloit pour cela
que signer un Contrat de
mariage, auquel on le pou-
voit assurer qu'il n'y auroit
nul obstacle à craindre.
Comme il témoigna qu'il y
estoit resolu, il fut question
de luy apprendre plus parti-

T iiij

224 MERCURE

entièrement la Maison dont elle estoit. Il convint, quand on la luy eut nommée, qu'on la mettoit entre les meilleures de Normandie, mais il fut frappé en mesme temps de ce que les Filles de cette Province n'avoient pour tout bien qu'une somme, ordinairement assez mediocre, qu'on leur donnoit en les mariant. La Belle n'avoit ny Pere ny Mere, mais deux Freres seulement, qui jouïssent chacun d'une Terre noble; l'une de dix mille livres de rente, & l'autre de huit. La Dame assura le Cavalier

qu'ils aimoient leur Sœur, & qu'elle ſçavoit qu'ils en uſeroient pour elle en honneſtes gens. Elle ſe chargea de leur écrire, & tout ce qu'elle put obtenir de l'un & de l'autre, ce fut qu'ils luy donneroient vingt mille francs, qui ſeroient payez argent comptant. Cela refroidit un peu le Cavalier. Cependant il ne voyoit rien de ſi accompli que la Demoifelle. Sa beauté eſtoit le moindre de ſes avantages. L'eſprit, l'humeur, tout charmoit en elle, & malgré ſon avarice, l'amour l'auroit

226 MERCURE

emporté sur l'intérêt, si dans le même temps qu'il se préparoit à finir l'affaire, on ne fust pas venu luy parler d'une Fille qui n'avoit qu'une naissance commune, mais dont on faisoit monter le bien à quarante mille écus. Il ne pût fermer l'oreille à la proposition. Il l'écoûta, entra dans des pourparlers, & se laissa conduire chez la Demoiselle dont il s'agissoit. Elle n'estoit ny belle ny laide; mais, ce qu'il ne sçavoit pas, & dont il ne prit aucun soin de s'informer, elle estoit d'une hu-

meur impérieuse , bizarre ,
 inégale , & il eust esté fort
 difficile de la contenter. Le
 Cavalier qui donna dans cette
 affaire parce qu'il voyoit du
 bien , alla plus rarement chez
 la Belle. Il avoit toujours
 quelque faux-fuyant pour ne
 pas signer si-tost les articles
 dont on tâchoit de le faire
 convenir , & le dessein qu'il
 avoit de se dégager paroissant
 visible , il apporta de si mé-
 chantes raisons pour excuser
 sa conduite , que la Dame
 s'échapa à quelque parole
 brusque , qui luy servit de

228 MERCURE

pretexte pour se retirer. On apprit bien-tost le nouvel engagement où il s'estoit mis , & comme il rompoit de méchante grace , on fut fâché de ne l'avoir pas traité plus fièrement. La Belle ne marqua aucun chagrin de cette rupture , & soit qu'elle contrainst ses sentimens, soit qu'en effet elle fust demeurée toujours dans l'indifference , il ne parut aucun changement ny dans son humeur ny dans ses manieres. Le Cavalier se maria peu de jours après , & elle receut cette nouvelle sans

la moindre émotion. Si elle
 l'eût été, & tant aimé pour s'en
 fâcher, elle en eût esté plei-
 nement vangée, puis qu'on
 publia presque aussi tost qu'il
 vivoit avec la Femme dans
 un delordre à faire pitié.
 C'estoit un esprit que la rai-
 son ne gouvernoit point. Elle
 se plaignoit sans cesse, abu-
 soit des honnestetez que son
 Mary employoit pour la ga-
 gner, vouloit à toute heure
 des choses injustes, & ne luy
 laissoit aucun repos. Jugez
 s'il eut sujet de se repentir
 de n'avoir pas épousé la Belle,

mais s'il l'eut alors, parce qu'il avoit perdu une personne toute aimable, dont la douceur l'eust rendu heureux, il l'eut beaucoup davantage six mois après, lors qu'il la vit heritiere de ses Freres. Ils avoient tous deux employé dans les Troupes. Le Cadet, après avoir essuyé de grandes fatigues, fut pris d'une fièvre qui l'emporta en huit jours; & l'Aîné fut tué presque en mesme temps dans une entreprise, où il avoit esté commandé. La Belle devint par là un Parry fort riche, & un

homme de fort grande qualité qui l'épousa, la mit dans un rang très - considérable. Le Cavalier, malheureux de plus en plus, ne put songer qu'il n'avoit tenu qu'à luy d'estre en la place de l'heureux Epoux qu'elle avoit choisi, sans tomber dans un chagrin qui ne l'abandonna plus. Sa Femme luy devint encore plus insupportable, & leurs brouilleries allerent si loin, qu'il fallut enfin venir à la separation. Ainsi il est marié sans avoir de Femme, & les quarante mille écus dont il

222 MERCURE

s'est imprudemment laissé éblouir, luy ont fait perdre dix-huit mille livres de rente,

Je reviens aux Morts, dont l'avanture que je viens de vous conter a interrompu l'article. Celle de Dame Louïse de Montholon est arrivée depuis peu dans sa cinquante-deuxième année. Elle estoit Femme de Messire Denis de la Haye, Seigneur de Vanteler, Ambassadeur pour Sa Majesté à Venise. Vous ne douterez point qu'elle n'eust beaucoup d'esprit, quand je vous auray appris qu'elle en-

GALANT. 233

rendoit les Langues, & qu'elle parloit Latin, Grec, Turc, Espagnol & Italien. M^r de la Haye son Mary a esté cy-devant Ambassadeur pour le Roy vers le Grand Seigneur, & employé en plusieurs Negotiations d'Etat vers les Princes Estrangers, où il a fait connoistre qu'il succedoit au merite de feu M^r de la Haye Vanteler son Pere, qui a esté tres-longtemps aussi Ambassadeur pour le Roy au Levant.

La Maison de Montholon est tres-ancienne. Elle tire son

Fevrier 1690.

V

234 MERCURE

Origine des Seigneurs de la
Chastellenie de Montholon ,
prés d'Authun en Bourgogne,
dès l'année 1213. que vivoit
Jacques , Seigneur de Mon-
tholon , qui fit des fonda-
tions en l'Eglise Cathedrale
d'Authun. Guillaume , Sei-
gneur de Montholon , qui
vivoit en 1326. estoit Pere de
Guillaume de Montholon ,
que le Pape Clement VI. fit
Cardinal , & qui mourut en
1355. estant à Rome. Nicolas ,
Seigneur de Montholon, Frere
de ce Cardinal , continua la
posterité de cette Maison.

GALANT. 235

Tristan, Seigneur de Montholon, son petit Fils, fut tué à la Bataille d'Azincourt l'an 1415. commandant la Cavalerie. Son Fils, Jean, Seigneur de Montholon, épousa Anne d'Aubusson, Sœur de Pierre d'Aubusson, Cardinal, & Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Un de leurs Fils, Charles de Montholon, Chevalier de cet Ordre, se signala sous le Grand Maître d'Aubusson son Oncle, au Siege de Rhodes en 1480. Estienne de Montholon, son Frere, épousa

▼ ij

226 MERCURE

Matie de Ganay , Sœur de
Jean de Ganay , Premier Pre-
sident au Parlement de Paris,
puis Chancelier de France.
Ce Mariage donna la nais-
sance à Nicolas de Montho-
lon , Avocat General au Par-
lement de Bourgogne , le
premier de cette Maison qui
embrassa la profession de la
Robe par le conseil de son
Oncle le Chancelier de Ga-
nay. Il fut Pere de François
de Montholon , Seigneur
d'Aubervilliers près Paris ,
Avocat General , puis Presi-
dent au Mortier au Parlement

GALANT. 237

de Paris, & Garde des Sceaux de France & de Bretagne, decedé en 1543. qui épousa Marie Boudet, Niece de Michel Boudet, Evêque & Duc de Langres, Pair de France. Leur Fils fut François de Momtholon II. du nom, Seigneur d'Aubervilliers, aussi Garde des Sceaux de France, mort en 1591. Il se maria en 1551. avec Geneviève Chartier, de l'ancienne Famille des Chartier, Seigneurs d'Alainville, issuë des anciens Fondateurs de la Maison & College de Boissy à Paris.

228 MERCURE

laquelle Famille des Chartier a donné un Evêque de Paris , plusieurs Conseillers au Parlement, & l'illustre Alain Chartier , si renommé pour les Ouvrages considérables qu'il a mis au jour. Du mariage de François de Montholon, second du nom , & de Geneviève Chartier naquit Jean de Montholon, Seigneur d'Aubervilliers , Conseiller d'Estat , qui épousa Louise Colin , Fille de Remond Colin , Conseiller au Parlement. Jean de Montholon fut Pere de François de

GALANT. 239

Montholon, Seigneur d'Aubervilliers, Doyen des Avocats du Parlement de Paris, où il a paru avec une estime toute particuliere. Il épousa Marie Lanier, Fille unique de René Lanier, Avocat General au Grand Conseil, dont sont venus ; Charles François de Montholon, Seigneur d'Aubervilliers, à present Conseiller au Grand Conseil, qui a éponfé la Fille de feu M^r de la Guillaumie, Greffier du Conseil, Louise de Montholon qui vient de mourir, Femme de M^r de la Haye de

240 MERCURE

Vantelet, & d'autres Enfans
qui ont pris le party de l'E-
glise.

Il y a eu diverses branches
Caderres de cette Maison.
Celle de Perrouseaux descend
de Jérôme de Montholon,
Seigneur de Perrouseaux,
Conseiller au Parlement, Fre-
re puîné de François de
Montholon II. du nom.
M^{rs} de Montholon, l'un Au-
diteur des Comptes, & l'au-
tre Conseiller au Chastellet de
Paris, sont de cette branche.
Il y a eu une autre branche
de cette Famille en Bourgo-
gne,

GALANT. 241

gogne, descendu de Guillaume de Montholon, Avocat General au Parlement de Bourgogne, Frere puisné de François de Montholon I. du nom. Il en est venu divers Presidents au Mortier au Parlement de Bourgogne, & un Ambassadeur en Suisse.

Cette Maison de Montholon, qui porte d'azur au mouton passant d'or, surmonté de trois roses de mesme mises en chef, est alliée à celles de Silly, de la Rocheguyon, Longueil-de-Maisons, Brulart-de-Sillery, Mesgrigny-de-Vandeu-

Février 1690.

X

vre, Mole de Champlatreux,
de Mouchy-d'Hoguin-court,
Seguier, le Picart, Chasse-
bras-du-Breau & de Cramail-
les, Tronson, le Coigneux,
le Maistre de-Bellejame, de
Bragelogne, Baillet de Vay-
grenon, Alligret, Palluan,
de Florette, & autres. Elle a
donné diverses personnes fi-
gnalées dans l'Eglise. Jean de
Monrholon, Docteur de
Sorbonne, estoit Secrétaire
d'Etat du Duc de Bourgogne
en 1383. Pierre de Monrholon,
Chanoine d'Authun, y fit des
fondations considerables en

1422. Jean de Montholon, célèbre Docteur, qui a donné divers Ouvrages, a esté Religieux en l'Abbaye de Saint Victor à Paris en 1521. Pierre de Montholon, Seigneur d'Aubervilliers, Docteur de Sorbonne, l'un des Professeurs en Theologie de cette Maison, Chanoine de Laon, Principal de la Maison & College de Boissy à Paris, mort en 1596. fut un des principaux Bien-faïcteurs de l'Eglise de No-
stre-Dame d'Aubervilliers, où François de Montholon, Conseiller d'Estat son Frere, a

244 MERCURE

étably les Peres de l'Oratoire.

Vous demeurez d'accord
que la France a fait une per-
te considerable en perdant
un homme qui luy faisoit
honneur , & qui estoit tout
merveilleux en son Art.
C'est l'illustre M^r le Brun ,
premier Peintre du Roy , Di-
recteur des Manufactures
Royales , des Meubles de la
Couronne aux Gobelins ,
Directeur, Chancelier, & Rec-
teur de l'Academie Royale
de Peinture & de Sculpture ,
& Prince de l'Academie de
Saint Luc à Rome. Il faut

15 X

que le mérite qu'il avoit dans son Art ait esté d'une grande étendue , & bien généralement reconnu , pour avoir esté élevé , quoy qu'Etranger & absent , à la premiere dignité d'honneur chez une Nation, où l'on a excellé dans les Arts pendant plusieurs siècles , avant que l'on travaillast en France à les perfectionner , & qui par cette raison n'avoit jamais esté persuadée, que l'on püst trouver ailleurs d'aussi grands hommes pour les Arts , qu'on en a veu de tout temps chez

246 MERCURE

elle, ce qui l'a toujours rendu jaloux de cette gloire. Aussi le Roy dit à M^r le Brun, lors qu'il apprit qu'il avoit esté élu Prince de l'Academie des Peintres Romains, *Que ce choise chez une Nation, qui jusque-là n'avoit pas cru qu'on pust trouver un homme parfait pour les Arts chez les autres Nations, & qui s'estoit toujours fait un honneur de posseder seule cet avantage, marquoit bien la grandeur de son merite, & qu'il estoit generalement reconnu. Mais le regne du Roy devant estre tout*

merveilleux, & ce Monarque
estant né pour faire fleurir
dans son Royaume les Armes,
les Lettres & les Arts, nous
pouvons dire que le Ciel a-
voit fait naître des genies
propres à exceller dans toutes
ces choses, & que Sa Majesté
par l'accueil qu'Elle fait à
ceux qui ont du mérite dans
leur profession, & par ses li-
beralitez, leur a inspiré le
desir, & donné les moyens
de se rendre remarquables
chacun dans le party qu'il
a pris.

M^r le Brun, dont le Perc

X iiij

248 MERACURE

estoit Sculpteur , naquit environ vers le milieu de l'année 1618. & l'on assure qu'on luy voyoit en naissant des dispositions à devenir ce que nous l'avons veu depuis ce temps là , puis que dès l'âge de trois ans , estant sans lumière auprès du feu , il entiroit des charbons , & dessinait sur l'âtre & contre la cheminée , à la lueur de ce feu. Il est peut estre le seul au monde qui ait donné de si bonne heure des marques de la profession qu'il devoit choisir. Il est difficile qu'on

ne s'y distingue pas quand on y est ainsi porté par la nature. Rien ne coûte, & toute ce que l'on fait a une manière aisée, parce que l'on ne force point son naturel. Aussi M^r le Brun estoit-il l'homme du monde à qui les desseins coûtoient le moins, & tout le monde convient qu'il a excellé pour la correction, ce qui le mettoit au-dessus de plusieurs Peintres, dont les Ouvrages seroient immortels, quoy qu'ils ne soient pas tous à fait corrects. A l'âge de quatorze

250 MERCURE

ans M^r le Brun fit le Portrait de son Père , qui passe encore aujourd'huy pour un tres-beau Portrait. Feu M^r Vouet estoit alors le Peintre de France le plus estimé. C'est luy qui a peint la voûte de la Chapelle de Saint Germain en Laye. Il avoit pension de Sa Majesté , & estoit logé aux Galeries du Louvre. Ceux qui souhaitoient se distinguer dans l'Art de peindre, crurent qu'ils ne pouvoient mieux faire que de l'apprendre de celuy qui passoit alors pour le plus habile ; de sorte

que M^r Mignard, M^r Bourdon, M^r Tetcelin, M^r le Brun, & plusieurs autres qui sont presque tous devenus de grands hommes dans cet Art, ont demeuré chez M^r Vouet. M^r le Brun se distinguant par dessus les autres, feu M^r le Chancelier Seguier le voulut avoir. Il le fit travailler, & luy donna d'assez grosses pensions, pour le faire distinguer des autres Peintres qui avoient alors quelque reputation. Il l'envoya ensuite à Rome, où il l'entretint pendant quelques années. La fa-

cilité qu'il avoit à dessiner, & la correction de ses Ouvrages surprirent ce qu'il y avoit alors de plus fameux Peintres, & Sculpteurs en Italie. Il vit tout ce qu'on pouvoit y voir de beau d'Antique & de Moderne, & acheva de se former le goût merveilleux qu'il a fait paroître depuis. On peut connoître par là que la France doit la meilleure partie de ce grand homme à M^r le Chancelier Seguier. M^r le Brun en a toujours marqué beaucoup de reconnoissance, & il la fit

éclater après sa mort par un Service qui fut fait aux Peres de l'Oratoire pour le repos de son Ame , & par un superbe Mausolée qui y fut élevé sur ses desseins & sous sa conduite , auquel toute l'Academie de Peinture & de Sculpture contribua. M^r le Brun étant de retour de Rome parut avec une grande distinction , au dessus de tous les Peintres qui estoient alors dans quelque sorte d'estime à Paris , & feu M^r le premier President de Believre , qui ne consideroit que le vray

254 MERCURE

merite, luy en trouva beaucoup, & contribua à le faire connoître. Madame du Plessis Beliere, Mere de Madame la Maréchale de Crequy, dont l'esprit & les genereuses manieres sont connues, voulut aussi faire valoir son merite; il avoit aussi fait le Portrait de cette Dame, qui passe pour un Chef-d'œuvre. Feu M^r Fouquet le vit, & voulut que M^r le Brun travaillast au sien, à quoy il réussit merveilleusement. Il fit ensuite seize ou dix sept Tableaux pour Madame du

Plessis Beliere , dont il y en avoit plusieurs qui representoient des mysteres de la Passion , & les autres la Vie des Peres au Desert. Ces Ouvrages firent grand bruit. M^r Fouquet en parla à M^r le Cardinal Mazarin , qui eut envie d'en voir quelques - uns. M^r le Brun emprunta de Madame du Plessis-Beliere , le Tableau qui representoit Nostre-Seigneur au Jardin des Olives , pour le montrer à M^r le Cardinal. Son Eminence le fit attacher à la ruelle de son lit , & le

296 MERCURE

trouva si beau, qu'Elle dit à M^r le Brun qu'Elle estoit persuadée que Madame du Plessis-Beliere voudroit bien le luy laisser, & se contenter d'une copie qu'il pourroit faire pour elle. Comme M^r le Cardinal Mazarin se connoissoit parfaitement en Peinture, qu'il avoit vu tous les plus beaux Tableaux d'Italie, & qu'il en avoit fait venir beaucoup en France, on ne douta point que M^r le Brun estant estimé par un si habile Connoisseur, ne fust un des plus grands Peintres du monde; de

forte que le bruit de sa reputation s'estant répandu par tout, on en parla non seulement dans toute la France, mais aussi dans la pluspart des Pays Etrangers. La Paix ayant commencé à regner dans le Royaume après le mariage du Roy, ce Prince voulut faire fleurir les beaux Arts, & ce fut alors que M^r le Brun fut étably aux Gobelins avec toutes les Charges dont je vous ay parlé au commencement de cet article. On ne le doit pas regarder en cette occasion comme Peintre seu-

Fevrier 1690.

Y

258 MERCURE

lement. Il avoit un genie vaste & propre à tout; il estoit inventif, il sçavoit beaucoup; les Histoires & les mœurs de tous les Peuples luy estoient connus, & son goust estant general aussi-bien que son sçavoir, il tailloit en une heure de temps de la besogne à un nombre infiny de differens Ouvriers. Il donnoit des desseins à tous les Sculpteurs du Roy; tous les Orfèvres en recevoient de luy. Ces Candelabres, ces Torchettes, ces Lustres, & ces grands Bassins ornez de bas-reliefs qui re-

presentoient l'Histoire du Roy, n'estoient que sur ses desseins, & sur les modelles qu'il en faisoit faire. Il donnoit en un mesme temps des desseins pour peindre des appartemens entiers, & si l'Histoire luy estoit connue, il entendoit parfaitement bien l'Allegorie. Pendant que tant d'Ouvriers travailloient sous ses desseins, il y en avoit une infinité qui n'estoient occupez que par ceux qu'il avoit donnez pour des Tapisseries : il a fait ceux de la Bataille & du triomphe de

Y ij

Constantin, ceux de l'Histoire du Roy, & de celle d'Alexandre, des Maisons Royales, des Saisons, & des Elements, & plusieurs autres. Enfin l'on peut dire qu'il faisoit tous les jours renuer des milliers de bras, & que son genie estoit universel. Le Roy qui faisoit fleurir les beaux Arts, non seulement pour la gloire de son Royaume, mais par la parfaite connoissance qu'il en avoit, & le goust qu'il y prenoit, donna à M^r le Brun à Fontainebleau près de deux heures tous les jours, pour luy

voir peindre son grand Tableau de la Famille de Darius, sur lequel on a fait une des cinq pieces de tapisserie de son histoire d'Alexandre. Ce Tableau se voit aujourd'huy dans le grand appartement du Roy à Versailles. La reputation de M^r le Brun augmentant de jour en jour, tant en France que parmy les Estrangers, le Roy luy envoya son Portrait entouré de Diamans, dont il y en a d'un fort grand prix, & luy donna peu de temps après des Lettres de Noblesse, & des Armes, qui

262 **MENOURS**

qui sont un Soleil en champ d'argent, & une Fleur de Lys en champ d'azur, avec un timbre de face. Il estoit considéré de tout ce que l'Europe a de Souverains qui aiment les beaux Arts, & particulièrement de M^r le Grand Duc de Florence, qui avoit pour luy une estime qui alloit en quelque sorte jusqu'à l'amitié, ce Prince luy ayant demandé son Portrait & ayant commerce avec luy. Rien ne prouve mieux le grand mérite de M^r le Brun dans son Art, puis que les Italiens

qui ont la pluspart des Ouvrages des grands Hommes, & qui dès le berceau apprennent à les connoître, ne sçauroient estre éblouis là-dessus, & que les Grands Ducs peuvent l'estre moins que d'autres, puis que de tout temps ils ont ramassé soigneusement ce que les Arts ont produit de plus beau, pour en remplir leurs Galeries, & leurs Cabinets. Quoy que le merite de M. le Brun fust connu en France, & qu'il frapast trop la Cour pour n'y estre pas connu dans toute

264 MERCURE

son étendue, il est certain
que le Roy, comme le Prince
du monde le plus équitable,
& le Connoisseur le plus par-
fait, est celuy qui luy a tou-
jours fait le plus d'honneur-
rez, & rendu davantage de
justice, & ce qu'il y a d'ad-
mirable, c'est qu'on a tou-
jours remarqué que c'estoit
sans entêtement, & sans se
laisser prévenir, puis que ce
Prince rendoit raison de son
jugement, & ne parloit sou-
vent qu'après avoir ouï le
sentiment de tous ceux de la
Cour qui se piquent d'estre
Connoisseurs.

Connoisseurs. S'il y a eu dans tous les siècles d'aussi grands Peintres que Mr le Brun, on doit demeurer d'accord qu'il n'y en a point de plus corrects, & qu'il n'y en a jamais eu un si généralement capable de toutes choses, comme je vous ay fait voir par tous les differens Ouvrages qu'il a conduits en mesme temps. Quoy que je vous en aye nommé beaucoup, j'ay oublié de vous parler de ces grands & superbes Cabinets qui se faisoient aux Gobelins, sur ses desseins &

Février 1690.

Z

sous la conduite. Il sembloit que tous les Arts y eussent mis chacun leur morceau. On en a vû beaucoup dans la Galerie des Thuilleries, & entre autres le Cabinet d'*Apollon*, car tous ces Cabinets ont leur nom, & sont historiez. Enfin M^r le Brun estoit si universel, que tous les Arts travailloient sous luy, & qu'il donnoit jusques aux desseins de Serrurerie. J'en puis rendre témoignage, puis que j'ay vû regarder par de tres-habiles Etrangers des Serrures & des Verroux de portes & de fenestres de Ver-

faillies , & de la Galerie d'Apollon au Louvre , comme des chef d'œuvres dont ils ne pouvoient se lasser d'admirer la beauté. Le Roy luy dit quelque temps avant sa mort, *Que quelque parfaits que fussent ses Tableaux, il estoit faché qu'il luy en deust coûter la vie pour en augmenter le prix.* C'est ce qu'on a veu dans tous les siècles. Tous les grands hommes , soit dans les Sciences, dans la Guerre ou dans les Arts , sont toujours plus estimez après leur mort , parce que ceux qui marchent , ou

Z ij

268 MERCURE

croient marcher sur leurs traces , leur portent moins d'envie , & qu'à mesure que les années s'avancent , on voit cesser les cabales qui se faisoient pour affoiblir leur reputation. Le Roy & les plus grands Seigneurs de la Cour ont souvent envoyé sçavoir de ses nouvelles pendant sa maladie , & M^r de Louvois luy a aussi souvent envoyé les plus fameux Medecins. Monsieur le Prince qui l'estimoit particulièrement , luy a fait l'honneur de luy rendre visite , ainsi que plusieurs Sei-

gneurs du premier rang. Le Roy a souvent parlé de luy après sa mort, & en a marqué beaucoup de regret. Son esprit ne le faisoit pas moins estimer que ses Ouvrages, & qui voudra y faire une sérieuse reflexion, connoistra que chacun ne réüssit dans son Art qu'autant qu'il a d'esprit, même dans les Arts les plus matériels, & qui semblent ne demander que des doigts. Ce n'est pas que le contraire ne se rencontre quelquefois, mais c'est rarement. On ne s'étonnera pas

270 MERCURE

Le Brun a esté un des premiers Peintres du monde pour bien exprimer les passions. Jamais personne n'a mieux connu l'homme, ny mieux découvert par son visage à quelles passions il estoit sujet. Aussi a-t-il fait un Traité des Passions composées, & un autre de la Physionomie, par lequel il prouve que chaque homme a du rapport avec quelque animal. Il a dessiné pour servir à cet Ouvrage, plusieurs testes sans ombres sur lesquelles sont dépeintes toutes

les passions auxquelles on voit les hommes portez ; & l'on en remarque plusieurs dans une mesme teste , les hommes pouvant estre susceptibles de plus d'une passion. Cet Ouvrage n'a esté ny gravé ny imprimé ; il seroit à souhaiter qu'on en fist part au Public. Je finis , en vous disant que M^r le Brun a rendu à Dieu & aux Pauvres , une partie de ce qu'il avoit acquis par ses travaux , puis qu'il a fondé dans la Chapelle qu'il a fait faire à Saint Nicolas du Chardonneret, où

Z. iiij

272 MERCURE

il est inhumé, deux Messes qu'on doit dire tous les jours à perpétuité. Il a aussi laissé un fond pour marier tous les ans trois pauvres Filles. Les grands fonds qu'il a fallu pour cela, marquent que le sçavoir est récompensé en France. Il a donné à M^r le Brun son Neveu, Auditeur des Comptes, & son unique heritier après la mort de sa Femme, parce qu'il y a entre eux un don mutuel, le Portrait du Roy enrichy de Diamans dont je vous ay parlé, à condition qu'il ne sera ja-

mais vendu, ny par luy, ny par ses heritiers, à moins d'une tres pressante necessité; auquel cas avant que d'estre exposé en vente, le gros Diamant en sera pris, & donné à l'Eglise de S. Nicolas du Chardonneret, pour estre mis au Soleil, où la Sainte Hostie est enfermée. Je devrois vous parler icy de tous les Ouvrages qu'il a faits pour le Roy, & pour les Particuliers, mais la place me manquant, je les reserve pour le mois prochain. J'y ajouteray une Liste de tous ceux

274 MERCURE

que l'on a gravez , ainsi que
de ceux auxquels on travaille,
& je croy que cette Liste vous
fera un grand plaisir , & à vos
Amis , puis qu'il me paroist
un grand empressement dans
le Public pour acheter de ces
Estampes , & une grande cu-
riosité d'apprendre où l'on
peut voir tous les Ouvrages
de cet homme merveilleux.
Je vous envoie des Vers
qu'un de ses Amis a faits sur
sa mort.

A LA MEMOIRE
immortelle de l'Illustre M^r
le Brun , ennobly par le
Roy , & inhumé dans
l'admirable Chapelle qu'il
s'est faite en l'Eglise de
S. Nicolas du Chatdonne-
ret , sa Paroisse.

EPITAPHE.

LE Brun , qui par son Art
illustra la Nature,
Et de LOUIS LE GRAND
éternisant les faits,
Traça pour les Heros , des mo-
dèles parfaits.

276 MERCURE

S'est immortalisé par cette Sepulture.

L'Antiquité n'eut rien d'égal à son genie,

*Et la Posterité respectera ce lieu,
Où sa cendre n'attend que de la main de Dieu,*

Le glorieux éclat d'une plus noble vie.

Le Roy a nommé M^r Mignard pour remplir toutes les Charges & dignitez qu'avoit feu M^r le Brun. Quand la quantité de beaux Ouvrages qu'il a faits, & la delicatesse de son Pinceau ne parleroient

pas pour luy, & que son mérite ne seroit pas généralement reconnu, le don que le Roy luy vient de faire suffiroit pour empêcher d'en douter, puis que le discernement de ce Prince, égale la justice qu'il rend toujours au mérite.

Comme on reçoit un si grand nombre de Conseillers tous les ans, que ma Lettre seroit toute remplie des Articles de cette nature, si je vous en faisois part, je n'ay pas accoutumé de vous en entretenir. Cependant les cir-

278 MERCURE

constances de la reception du
Fils de M^r de Turmeny, Tre-
sorier general de l'Extraordi-
naire des Guerres, m'obligent
à vous parler aujourd'huy
de ce qui s'y est passé, mais
je doy vous dire auparavant
que M^r de Turmeny estant
dans une estime generale, &
ses services estant agreables
au Roy, Sa Majesté luy a
accordé non seulement la
dispense d'âge pour M^r son
Fils, parce qu'il n'a que vingt-
deux ans, mais encore la per-
mission d'entrer dans la pre-
miere Charge vacante, sans

attendre l'ordre de la consignation. Cette reception s'est faite à l'ordinaire, toutes les Chambres assemblées, & M^r le Meunier qui estoit son Rapporteur, dit à la Cour, après qu'il eut répondu avec toute la justesse & toute l'érudition possible à toutes les différentes questions qui luy furent faites, *Que quelque habileté qu'il fist paroistre, on luy en trouveroit bien plus si l'on vouloit approfondir davantage ce qu'il sçavoit; qu'il en pouvoit rendre un seur témoignage, & qu'il ne l'avoit pas épargné en l'examinant. La*

280 MERCURE

Chambre estant levée, M^r le premier President marqua qu'il estoit tres-satisfait de ses réponses. On ne peut rien ajouter à son approbation, puis qu'il ne la prodigue jamais, & qu'il ne la donne qu'au vray merite.

Le 31. du mois passé on fit dans l'Eglise de Saint Sulpice de Nogent le Roy, un Service tres-solemnel, pour le repos de l'ame de feu M^r l'Evesque de Chartres. On avoit apporté tous les soins possibles à dresser un Mausolée, qui répondist au zele de ceux qui donnoient cette

GALANT. 281

marque de la veneration qu'ils conservent pour la memoire de ce pieux & sage Prelat. On l'avoit élevé dans le Chœur, & il estoit convenable à cette lugubre Cérémonie. M^r Bouchet, ancien Curé de cette Eglise, qui est du Diocese de Chartres, fit son Oraison Funebre, sur ces paroles de Saint Paul en la seconde Epitre à Timothée, *Ministerium tuum imple*, & fit connoistre que feu M^r l'Evesque de Chartres avoit toujours soutenu dignement son caractère, &

Février 1690.

A a

284 MERCURE

remplý parfaitement les obligations de sa Charge ; tant envers Dieu , qu'envers le Prochain & envers soy-mesme ; envers Dieu , par sa pieté ; envers le Prochain par sa charité ; & envers soy-mesme par le grand soin qu'il avoit eu de son salut. Après avoir mis dans son jour d'une maniere vive & éloquente sa profonde humilité ; sa modestie singuliere ; son aversion pour les louanges ; sa compassion envers les Pauvres qu'il regardoit comme ses Enfans ; sa tendresse pour

les Curez de son Diocèse qu'il consideroit comme ses Freres; son affection pour ses Domestiques dont il prenoit un soin tout particulier dans leurs maladies, jusqu'à les visiter, consoler, & encourager à souffrir dans la vue de la Passion du Sauveur du monde, fournissant liberalement à tous leurs besoins, tant pour le corps que pour l'ame, il fit remarquer que ce Prelat avoit fondé des lieux de pieté, où sa memoire seroit toujours conservée, savoir le Convent des Peres

A a ii

284 MERCURE

Cordeliers de Magny , & le
Séminaire de Beaulieu. Ce
Séminaire est une charmante
Solitude à demy-licuë de
Chartres , où les Prestres de
la Mission , toujours zelez
pour sanctifier les ames , s'oc-
cupent journellement à louer
Dieu , à instruire les Ordinans,
à former des Ecclesiastiques
à la pieré , & à faire faire des
retraites à ceux à qui Dieu
inspire le mépris du monde
& l'amour des choses celestes.
Il toucha encore quelques
endroits de la vie de ce Pre-
lat , & s'étendit sur les

importans services que ses Ancestres avoient rendus à l'Etat, & sur les belles Charges qu'ils avoient remplies dans l'Eglise & à la Cour, avec une inviolable fidélité pour leur legitime Souverain. Il n'oublia pas l'éloge de feu M^r de Villeroy, qui mesloit parmy ses titres les plus glorieux, celui d'avoir esté Gouverneur de Sa Majesté, & qui après s'estre veu plusieurs fois Lieutenant General de ses Armées en Italie, Franche-Comté & Lorraine, fut honoré du baston de Maréchal

286 **MERCURE**

de France , qui est le plus grand honneur où puisse aspirer un homme d'épée. Il parla aussi de M^r l'Archevesque de Lyon , qui en qualité de Gouverneur du Lyonnais , Forest , & Beaujolois , maintient l'autorité du Roy dans ces trois Provinces par sa prudence , par sa vigilance & par son zele. Enfin revenant à feu M^r l'Evesque de Chartres , pour mieux rassembler le merite de ces trois illustres Freres , il dit encore de luy que par son exactitude , & par ses manieres , toujours en-

gageantes & pleines d'honneur & de respect, il avoit sceu trouver le secret de se faire aimer de Dieu & des hommes.

L'Enigme du dernier mois avoit esté faite sur les *Lunettes*, & ceux qui ont trouvé ce mot sont M^s. Le Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy; le Père Guilbaur de l'Oratoire de Saumur; Grousteau; V. D. S. N. de Blois; le Chevalier du Tillier; le Chevalier de Surgis & son aimable Chevaliere du Cloistre S. Benoist en Irlande; Auvry, rue des Noyers; J. Moriencourt; Croüin; Des

288. MERCURE

Jardins de S. Denis en France ;
Baurin l'Aîné ; Bourdeau de
chez M^r Bernand ; le Solitaire
du Mans ; le Commandeur de
la Table Ronde du cul de sac
S. Thomas du Louvre ; le
vigoureux Chevalier de la
ruë de la Marche : le Control-
leur des Epitaphes de la ruë
de la Harpe ; l'heureux Belle-
couche ; de Laleu & Jambon :
l'Adonis Parisien, gardien du
Paradis des curiositez : l'A-
mant timide d'Ancenis : l'En-
treprenant de Blois : l'Indo-
lent de la ruë S. Bon , amant
de la belle Menestriere : le
Juge

GALANT. 289

Juge de la nouvelle Académie près la Place Royale : le Berger de Monpinçon près Livarot : l'Illustre Société du *Lignarium* de Navarre , le P . . . : de la rue de Harlay : l'Amant de la Belle charman-
te de la rue S. Jacques de la Boucherie : l'Avocat de la Gerbe , ou le Colosse de la rue des Marmousets, & j'ay
toûjours froid de S. Lo. Mes-
demoiselles de Dreneve , &
S. Gilles de Rennes : de la Rollandiere , & des Champs-
neufs de Nantes : Néné de la
rue de l'homme armé . ; des

Fevrier 1690.

Bb

290 MERCURE

Peans rue des petits Augu-
stins : la Muse des Poëtes du
Marais à l'enseigne des quatre
Fils de la rue du mesme nom ;
la Belle Blonde de la Sphere
de la rue de la Harpe : la
charmante Hebert de la rue
de Berry : l'adorable Philis
du Paradis terrestre : la Ca-
dette d'E..... d'Aix : la
Tourterelle de la rue des
Moineaux : l'Innocence re-
connüe de la rue Maçon : &
la Monine amoureuse de l'Es-
piegle ressuscité.

Je vous envoie une Enigme
nouvelle. Elle est courte, &

GALANT. 291

n'en fera peut estre pas plus aisée à deviner. Le nom de l'Auteur est une autre Enigme. C'est l'Abbé sans Abaye, quoy que pourrant il porte le nom d'une des plus fameuses qu'il y ait en France.

ENIGME.

DANS le monde je fais du
bruit,
Mon corps est porté par ma Mere ;
Cependant je porte mon Pere ,
Quoy qu'il soit grand, & moy petit.

Bb ij

292 MERCURE

Nos Vaisseaux font toujours des prises considerables sur les Ennemis, & le dernier dont ils se sont emparez portoit quatre mille mousquets, & quatre mille Sabres à Londres, il estoit chargé & lesté de Salpestre. On n'avoit pas crû avant l'ouverture de la Guerre, que la France dût resister sur mer à deux Puissances, dont chacune sans aucun secours de l'autre s'imaginoit luy pouvoir donner la loy sur cet élément. Cependant de la maniere que les choses ont tourné, il semble

qu'il suffit des seuls Armateurs de S. Malo pour les desolier toutes deux. Ces Armateurs font tant de prises considerables , & ils les font si souvent, que le grand nombre m'empesche de vous en parler. Enfin il ne s'est point passé de mois qu'ils n'en ayent fait douze ou quinze. Ils auront quarante Bastimens la Campagne prochaine , & si la Guerre continüe , la Ville de S. Malo deviendra la plus celebre , & la plus riche du monde. Tout y abonde à present , & loin que la France

Bb iij

soit privée de mille choses par cette Guerre, comme l'avoient cru les Ennemis, il se trouve au contraire qu'elle en est plus remplie qu'auparavant, & que rien ne luy manque.

Cet article de mer me fait souvenir de ce qui est arrivé depuis peu dans le Port de Rotterdam. Un Vaisseau Marchand Hollandois y estant entré la nuit, le Capitaine d'un Yack Anglois qui estoit depuis quelque temps dans le mesme Port, envoya le lendemain matin dire au Pilote

du Vaisseau Marchand de
venir parler à luy. Le Pilote
satisfit à ses ordres, & le Ca-
pitaine luy demanda pour-
quoy il estoit entré dans le
Port sans le saluer. Le Pilote
s'excusa en disant qu'estant
entré de nuit, il ne l'avoit
pas aperceu, ce qui n'empê-
cha point le Capitaine de le
faire mettre aux fers. Le Com-
mandant du Vaisseau Mar-
chand voyant que son Pilote
ne revenoit point, y envoya
un Officier pour en sçavoir la
raison. L'Officier fut mis aux
fers comme le Pilote. Le

B b iiij

Commandant s'ennuyant de n'avoir aucune nouvelle de l'un n'y de l'autre , y alla luy-même, & fut traité avec la même rigueur. Les Marchands inquietez de ce qui pouvoit les arrester tous , deputerent deux d'entre eux pour l'aller apprendre , & ils furent aussi mis aux fers. Le bruit de ce traitement se repandit, & les interessez joints à d'autres Marchands de Rotterdam, porterent leurs plaintes aux Magistrats, qui leur donnerent main forte pour retirer ceux qu'on avoit traitez avec tant d'in-

dignité. On peut juger par là de quelle maniere le Prince d'Orange en useroit pour les Hollandois , s'il s'établissoit en Angleterre avec un pouvoir arbitraire, comme on connoist qu'il l'a resolu , par le moyen des Troupes étrangères qu'il pretend y faire venir de toutes parts , outre celles qui y sont déjà. Il est bon que les Anglois commencent à estre punis de leur révolte, & que par les traitemens qu'ils recevront de leur nouveau Maistre, ils apprennent à aimer leur Roy

legitime, lors qu'estant mieux éclairez, ils seront rentrés dans leur devoir, ou que ce Monarque les aura forcez de s'y soumettre. Ceux qui s'étoient le plus déclarez contre luy, témoignent enfin qu'ils le regretent, & le Parlement, quoy que rempli de Créatures du Prince d'Orange, & choisies par luy, avoit resolu de proposer un Bill, pour empescher, conformément aux Loix de l'Etat, qu'il n'entraist davantage de Troupes étrangères dans le Royaume. Ce Prince en ayant esté

averty, crut y devoir apporter un prompt remede, & songea d'abord à casser le Parlement, selon qu'on a accoutumé de le pratiquer, en rompant la Verge dans l'Assemblée, ce qui marque qu'il est dissous. L'affaire estoit delicate & dangereuse, & ceux qui avoient manqué à leur veritable Souverain, pouvoient ne garder pas de respect pour le phantome d'un Roy. S'il n'osa casser le Parlement, il n'osa aussi l'ajourner, parce qu'alors on enfile toutes les affaires com-

300 MERCURE

mencées, pour les reprendre à la prochaine séance. Il trouva donc à propos de le proroger, parce que toutes les affaires qui ne sont pas consommées sont mises au néant, & qu'il faut les remettre de nouveau sur le tapis, comme si on n'en avoit point encore parlé, & il estoit bien-aïse de gagner du temps pour empêcher qu'on ne prît connoissance du maniement des deniers publics, de l'estat des Armées de Terre & de Mer, des malversations commises par les Officiers, dont quel-

ques-uns avoient esté arrestez par l'ordre des Communes. Il ne vouloit pas aussi qu'on rendist justice aux Marchands qui se plaignent des vexations qui leur ont esté faites par des Capitaines de Vaisseaux. Voila ce qui l'a obligé de proroger le Parlement, au lieu de l'ajourner. Cette prorogation a commencé à faire ouvrir les yeux. Elle a fait du bruit, on a murmuré, le Conseil de Ville s'est assemblé, & a voulu faire des remontrances. Le Prince d'Orange a cabalé à son ordina-

re. Il a fait prier les uns , il a menacé les autres , & a si bien fait , que l'affaire ayant esté remise à la pluralité des suffrages , la cabale l'a emporté de quelques voix seulement. C'estoit une satisfaction pour le temps present , mais ce n'en estoit pas une pour l'avenir ; au contraire ce procedé faisoit voir que le Parlement remettroit tous ses griefs sur le tapis aussi-tost qu'il seroit rassemblée. C'est ce qui a fait prendre au Prince d'Orange la resolution de le casser :

mais pour empêcher que cela ne fût une espèce de sédition, il a attendu que la plupart des Deputez fussent retournés chez eux. S'il a sujet de se plaindre de ses propres creatures , & de ceux mêmes qui ont conspiré avec luy contre leur legitime Souverain , il faut qu'ils ayent de grands sujets de plaintes contre luy , sur ce qu'ils voyent toutes leurs loix violées , & qu'il en use avec un pouvoir arbitraire , & tyrannique. Il dit contre ceux qui ne cherchent que le bien Pu-

104 MERCURE

lic , & qui commencent à faire reflexion sur les violences , qu'ils sont Amis du Roy Jacques , & il persecutera toujours sous ce pretexte tous ceux qui voudront travailler au bien de l'Etat. Comme il continuera de faire entrer des Troupes étrangères dans le Royaume , il espère par ce moyen se trouver en estat de faire élire des Deputés à son gré , & quand ils ne voudroient pas suivre ses volontez , il est assuré de se faire obeir en faisant agir la force. Ainsi voilà la Nation

subjuguée , & le pouvoir arbitraire étably , à moins qu'ayant commencé à ouvrir les yeux , elle ne travaille promptement & violemment , à détourner le coup qui menace sa liberté d'une ruine entière. On ne peut nier en examinant toutes ces choses , que le Prince d'Orange ne soit un habile Politique ; mais on n'en sçauroit convenir sans tomber d'accord en mesme temps , que les Anglois sont de mal-habiles gens s'ils le laissent faire. C'est ce que

Fevrier 1690.

Cc

386 MERCURE

le temps nous apprendra. Toute l'Europe parle à présent du Voyage que ce Prince publie qu'il va faire en Irlande, & ceux qui prétendent avoir le plus de lumières, sont persuadez, qu'il ne fera point ce pas, ce qui seroit abandonner le certain pour l'incertain. Quoy qu'il en soit, s'il ne fait pas ce Voyage, l'Irlande est entièrement perdue pour luy, & s'il le fait, il risque de perdre l'Angleterre, & oste à ses Alliez l'esperance qu'ils avoient qu'il enverroit de

grosses Armées en Flandre, & qu'il débarqueroit sur nos Costes. C'est ce qu'il est bien éloigné de faire, & il y a tout sujet de croire, qu'il ne pense & ne pensera qu'à s'affermir, & qu'il a trompé ses Allicz. On peut dire qu'ils se sont laissé prendre volontairement pour dupes, puis qu'en bonne politique, & en gens bien éclairés, ils n'ont jamais dû croire, qu'il dût penser à autre chose qu'à se maintenir dans le pouvoir Souverain, ayant sur tout à faire à une Nation aussi in-

Cc ij

308 MERCURE

constante que les Anglois, & aussi difficile à gouverner. Ceux qui croient avoir pénétré les secrets du Prince d'Orange, publient que son dessein est de repasser la Mer, pour obliger la Ville d'Amsterdam à renoncer en sa faveur aux droits qu'elle soutient avec plus de fermeté que les autres Villes des Etats, en s'opposant à l'autorité d'un homme, dont toute la vie n'est qu'une suite d'usurpations, & qui a gouverné en Hollande avec un pouvoir aussi arbitraire que

dans les Erats , où les Rois
ont l'autorité la plus absoluë,
quoy qu'il ne fust qu'un Sujet
à gages des Provinces Unies,
dont il devoit prendre les
loix qu'il leur a données. Il
doit apprehender s'il ose at-
tenter sur la liberté de la
Ville d'Amsterdam , & se
souvenir que le Prince d'O-
range son Pere a échoüé de-
vant cette Place-là. C'est une
Ville sage qui connoist ses
droits , qui sçait ses interets ,
qui les maintient , & qui a
souvent empesché la Hol-
lande de s'embarasser dans

310 MERCURE

des guerres , qui auroient achevé de ruiner son commerce. Qu'elle seroit presentement florissante sans l'ambition de ce Prince qui l'a perdue , en l'engageant à se gouverner d'une maniere entièrement contraire à des gens de commerce ! C'est cette mesme ambition qui vient de causer la perte de cinq ou six mille Imperiaux en Albanie , puis que Sa Majesté Imperiale n'auroit point partagé ses troupes , pour soutenir deux Guerres à la fois , & qu'elles auroient combattu

GALANT. 211

routes contre les Turcs , si le Prince d'Orange n'eust trouvé moyen de mettre l'Empereur dans ses interets. J'avois prédit ce qui est arrivé, en vous faisant voir que le Prince de Bade avoit eu l'imprudence de s'avancer trop dans le pays Ennemy , contre les bonnes règles de la Guerre , & si les Turcs estoient plus forts , ou que le mestier de la Guerre leur fust mieux connu , ils auroient en mesme temps attaqué divers quartiers, qui estant trop éloignez les uns des autres, n'auroient

312 MERCURE

pas esté en pouvoir de se donner du secours. Si la deroute avoit esté aussi generale dans ces differens quartiers, qu'elle l'a esté en Albanie, on peut croire que l'Empire n'auroit pu se relever de cent ans de cette perte. Jamais on n'a veu une défaite si complete, puis qu'il y a des Regimens dont il n'est pas resté un seul homme. Cela n'est pas difficile à croire, puis que tous les Officiers y ont pery, & que trois ayant pris de suite le commandement y font morts, sans que leur valeur & leur

experience

expérience aient pû les en-
 gager. Aussi cette défaite
 a-t-elle fait perdre des Places,
 prendre beaucoup de бага-
 ges & enlever des garnisons
 entières. Je ne vous fais point
 de détail de cette affaire,
 parce que je ne pourrois
 vous en donner un plus exact
 que l'a donné la Gazette de
 Hollande, & comme elle ne
 peut estre suspecte, les Hol-
 landois étant des Alliez de
 l'Empereur, je me tiens à ce
 qu'elle en a dit. Cet avantage
 remporté par les Turcs leur
 fera bien augurer du gouver-
 nement.

Février 1690. D d.

34 MERCURE

nement de leur nouveau
Grand Vizir Cuproly. C'est
de mesme dont je vous ay
parlé dans mon Histoire
de Mahomet IV. depossédé;
il estoit alors Kaimacan, &
ce fut luy qui fit le beau
discours dont je vous fis part
lors que Soliman fut élevé
sur le trône. Il fut relegué,
parce que son grand merite
fit ombrage à celuy qui estoit
alors Grand Vizir. Ce mal-
heur estant arrivé aux Trou-
pes Imperiales & Hongroi-
ses, dans le temps que le Roy
de Hongrie a esté élu Roy
des Romains, les Turcs qui

tirent des presages de toutes ces sortes de choses , seront persuadez que ce jeune Prince sera né trop mal-heureux pour leur faire jamais de mal. Cependant leur bonne fortune dépendra toujours bien plus d'eux , que de la mauvaise étoile de ceux qui les attaqueront , & s'ils sçavent profiter du dernier avantage qu'ils ont eu , ils rentreront dans tout ce qu'on leur a pris , avant que les Impériaux aient reçu les renforts dont ils ont un fort grand besoin. Ainsi ces der-

D d ij

piers pour s'estre trop avancez perdront tout le fruit de leur dernière Campagne, & seront hors d'estat de rien entreprendre tant que durera celle qui va commencer.

On a eu avis par un Courtier Extraordinaire, que le Pape a fait une Promotion, dans laquelle selon l'usage les Couronnes n'ont point de part; la première Promotion que les Papes font après leur élévation au Pontificat, ne regardant ordinairement qu'eux ou leurs Amis. M. Fourbin de Janson, Eveque Comte de Beauvais, & Pair de France, Commandeur des Ordres du Roy, ne laisse pas d'estre du nombre des nouveaux Cardinaux, & en voicy la raison. Cet Eveque ayant esté Ambassadeur pour le Roy en Pologne, y fut

U

agréable à Sa Majesté Polonoise, & comme en ce temps-là le défunt Pape fit une Promotion pour les Couronnes, ce Monarque nomma M. de Beauvais, au lieu de nommer un de ses Sujets. Les Allemans & les Espagnols, chagrins de voir que le party des Cardinaux François seroit fortifié de deux au lieu d'un, cabalerent pour empêcher que le Pape ne donnast le Chapeau à M. de Beauvais, & il ne l'eut point, quoy que cent exemples fassent voir, qu'un Roy peut nommer telle personne qu'il luy plaist, pour estre fait Cardinal, sans qu'il soit besoin pour cela que celuy qu'il nomme soit de ses Sujets. Le Pape qui regne aujourd'huy a rendu au Roy de Pologne & à M. de Beauvais la justice

De iij

318 MERCURE

qui leur avoit esté déniée.

Les autres Cardinaux sont,
Bandino Paciatici de Pistoie,
Patriarche de Jerusalem, & Dataire.
Il est dans une grande réputation,
Parent de Clement IX. & peut
estre mis au nombre des Cardi-
naux papables.

M. Cantelemi, Napolitain, cy-
devant Nonce en Pologne. C'est
un usage de faire Cardinaux ceux
qui ont esté Nonces auprès des
Testes couronnées.

M. Dada, Milanois, Parent du
désunt Pape, Archevesque d'Ama-
sie, & cy-devant Nonce en An-
glettre.

M. Rubini, Venitien, Evêque
de Vicenze, Neveu du Pape. Tous
ceux qui le connoissent parlent
avantageusement de son mérite &
de son esprit.

GALANT. 219

François Albani , de Pesaro , dans
l'Etat d'Urbain , Secrétaire des
Brefs.

Charles Bichi , Sienois , Au-
diteur General de la Chambre
Apostolique.

Joseph-René Imperiale , Ge-
nois , Trésorier General de la
Chambre. Il est tres-honneste-
homme, & a esté General des Mon-
noyes.

Jean-Baptiste Costaguti , Ro-
main , Doyen des Clercs de la
Chambre.

Louis Homodei, Milanois , Clerc
de Chambre.

François de Giudici , aussi Clerc
de Chambre. Ce dernier est Frere
du Duc de Giouinazzo , Napoli-
tain , autrefois nommé Ambassa-
deur d'Espagne en France.

D d iij

Tous ceux qui sont revestus de ces différentes Charges, deviennent ordinairement Cardinaux, & leurs Charges se vendent au profit de la Chambre Apostolique. Les Charges d'Auditeur & de Trésorier de la Chambre valent chacune quatre-vingt dix mille écus, & celle de Clerc de la Chambre, en vaut soixante & dix mille.

Le Roy a nommé quatre nouveaux Intendans des Finances, qui sont, M. de Caumartin, M. d'Hermenonville, M. Chamillard & M. du Buiffon.

M. de Caumartin, Maître des Requêtes, joint beaucoup d'érudition à tout ce qu'un homme de sa profession doit servir, & dans sa plus grande jeunesse il embarassoit les Maîtres par la force de son

esprit & de ses raisonnemens. Il est, Eils de feu M. de Caumartin, Conseiller d'Etat, qui avoit esté honoré de beaucoup de Commissions, qui marquoient l'estime que Sa Majesté faisoit de la personne, & la confiance qu'Elle avoit en luy. Il a pour Ayeul Messire Louis le Fèvre, Sieur de Caumartin, qui fut President au Grand Conseil, & ancien Conseiller d'Etat, & que le feu Roy fit Garde des Sceaux de France en 1622. après la mort de M. de Vicq. Cette Famille des le Fèvre de Caumartin a donné un Evêque d'Amiens, des Presidents & des Conseillers au Parlement de Paris, & des Maistres des Requestes. Elle est différente de celle des le Fèvre d'Ormesson, d'Eaubonne, &c. qui nous a donné aussi des Magistrats renommez, & d'au-

222. MERCURE

tres personnes distinguées.

M. d'Hermenonville est Beaufrere de M. le Pelletier, Ministre d'Etat, & auparavant Contrôleur General des Finances, dont il a esté premier Commis, comme il l'est encore aujourd'huy de M. de Ponchartrain qui possède ceste Charge. Comme il a exercé cette Commission avec beaucoup de vivacité & de vigilance, on peut dire que les Finances luy estant déjà connues; il n'en peut estre qu'un digne Intendant.

M. Chamillard a esté Conseiller au Grand Conseil, puis Maistre des Requestes, & ensuite Intendant de Justice à Rouen. On a esté si satisfait à la Cour de la maniere dont il s'y est gouverné, qu'on a dit au Fils de M. le President Lar-

cher, qui a esté nommé à cette Intendance, que s'il vouloit que l'on fust content de luy, il n'avoit qu'à imiter M. Chamillard. Le Grand pere de M. Larcher qui vient d'estre nommé à l'Intendance de Rouen, y estoit avec la même qualité en 1640. Il n'y avoit alors qu'un Intendant pour toute la Normandie, mais cette Province s'étant révoltée en ce temps-là, & le Roy y ayant envoyé M. le Chancelier Seguier avec M. de Gassion, on nomma deux nouveaux Intendants, dont l'un est à Caen, & l'autre à Alençon.

M. d'Heudebert du Buiffon a esté Maître des Comptes, puis Maître des Requestes, & ensuite Procureur General de la Chambre Royale, établie à l'Arcenal, &

124 MERCURE

Président au Grand Conseil. Lors qu'il quitta la Chambre des Comptes, feu M. le Président Nicolaï, dont l'esprit estoit du premier ordre, connoissant la capacité, fit ce qu'il put pour le retenir. Pendant environ onze années qu'il a esté Maître des Requestes, toutes les Parties le demandoient pour Rapporteur, parce qu'il est tout ensemble integre, expeditif & éclairé. Feu M. le Chancelier le Tellier, qui se connoissoit parfaitement en habiles gens, le nomma au Roy comme un homme capable de remplir la place de Procureur General de la Chambre Royale. Il s'est distingué avec beaucoup de capacité & d'integrité dans toutes les Intendances & Commissions extraordinaires dont il a esté hono-

ré. Son esprit étant d'une fort vaste étendue, il a esté employé dans toutes les affaires les plus importantes du Conseil, & il estoit de tous les Bureaux. Il s'attira l'admiration de tous ceux qui l'entendirent, lors qu'il fit le rapport de l'affaire des rentes de Bretagne. On ne doit pas estre surpris après cela que le Roy instruit de sa capacité & de son merite, l'ait nommé pour estre du nombre des quatre nouveaux Inrendans des Finances. Par la nomination à cette Charge, il en reste trois à remplir; sçavoir celles de Maistre des Requestes, de President au Grand Conseil, & de Procureur General de la Chambre Royale.

Le 23. de ce mois, les Deputez des Etats d'Artois, qui estoient

226 MERCURE

M. l'Abbé Maillart de Clairmarais pour le Clergé, M. le Comte de Tarancy pour la Noblesse, & M. Poitard pour le Tiers Etat, eurent audience de Sa Majesté, & luy présenterent leur Cahier. M. l'Abbé Maillart porta la parole, & dit ce qui suit.

SIRE,

Il ne manque au bonheur que nous avons de nous voir aux pieds du plus grand Roy de la terre, que de pouvoir expliquer le respect, la vénération, & (s'il est permis d'user de ce terme) l'amour qu'ont pour Vostre Majesté les Etats, & les Peuples de sa Province d'Artois, qui vous ont fait l'honneur de nous de-

puter vers Elle, pour l'assurer de leur fidélité, & luy offrir le Don Gratuit, qu'Elle leur a fait demander. Vous meritez, SIRE, qu'on ait pour vostre Auguste Personne des sentimens qu'on ne doit qu'aux plus Illustres & aux meilleurs des Rois; & nous osons répondre, que ceux pour qui nous portons la parole, ont pour Vostre Majesté les sentimens qu'Elle merite. Ils voyent & ils admirent ce que toute l'Europe admire & voit avec eux, leur incomparable Monarque faire trembler un million d'Ennemis, soutenir seul les interets de la Religion, & protéger seul un Prince également grand & infortuné, que ses Sujets ont trahy, & que ses Alliez abandonnent. Un Usurpateur fait tomber du Trône un Prince infiniment digne de l'occuper. Ceux

328 MERCURE

qui avoient le plus d'intérêt à punir cet attentat le soutiennent ; ils en devoient estre les vangeurs ; ils en sont les Complices. Vous seul, ô Grand Roy, vous seul touché des outrages faits à la dignité Royale, entreprenez de punir ce fameux Coupable, & de restablir cet Illustre Monarque. Vos bontez l'ont déjà consolé de ses malheurs ; vos magnificences luy ont presque fait oublier qu'il a perdu ses Etats ; vous luy avez fait trouver Londres dans Saint Germain ; vos armes le mettent même en estat de tout esperer, il achève de se rendre Maître d'un de ses Royaumes, & peut estre le verrons-nous bientôt rentrer dans les deux autres. Tandis que Vostre Majesté protège si généreusement ce Prince, Elle n'acquiert pas moins de gloire

un soutenant les efforts de presque toute l'Europe liguée contre Elle. En quels termes pourrions-nous exprimer de qui s'est fait depuis un an sur le bord du Rhin ? Les Conquestes & la gloire de Vostre Majesté ; sa bonté même & ses vertus inquittoient depuis long-temps la plus-part des Princes Allemans ; leur jalousie en a fait quelques uns ingrats , d'autres injustes. Ils se sont ligués & avec des forces capables de tout entreprendre , ils ont pendant une longue Campagne repris deux de leurs Places, & en ont laissé perdre trente. Plus affoiblis par ces deux Sieges, qu'il ne l'eussent esté par la perte de deux batailles , ils entraînent dans leurs Etats les débris de leurs Armées, & ils vont achever de desoler leur pays , ces fiers ennemis qui s'estoient
- Février 1690. Ec

promis de désoler la France. Qui peut-on appeller un miracle si cela n'en est pas un ?

Nous avons veu de plus près les
mouvements des Pays-Bas ; & nous
n'avons pas moins admiré la pru-
dence avec laquelle Vostre Majesté
a conservé ses anciennes Conquestes,
que la valeur avec laquelle Elle les
avoit faites. Quel prodigieux nom-
bre d'Ennemis s'y sont assemblez !
Nous n'avons pourtant point appre-
hendé qu'ils troublassent le repos
dont Vostre Majesté nous fait jouir.
Nous les avons vus sans les crain-
dre. Il est vray qu'ils ont réussi dans
le dessein qu'ils avoient d'éviter un
combat qu'ils faisoient semblant de
chercher ; mais n'est-ce point estre
vaincus que de fuir les perils glo-
rieux sans lesquels on ne sauroit

vaincre ? Nous serions indignes des
soins que Vostre Majesté prend d'as-
surer ainsi nostre repos , si nous ne
faisons quelque effort pour contri-
buer à sa gloire , & le Don gratuit
que nous luy offrons , en est un. Nous
esperons , SIRE , que Vostre Majesté
voudra bien apprendre par le cahier
que nous prenons la liberté de luy
présenter , quel est l'état où la steri-
lité de cette année nous a réduits.
La bonté mesme que vous avez eue
de ne point exiger de nous l'aug-
mentation que les conjonctures pré-
sentes ont fait mettre dans d'autres
lieux , nous persuade que vous ne
l'avez pas ignoré , mais nous ou-
blions nos besoins pour témoigner
nostre reconnoissance , & comme Vostre
Majesté demande avec modération
nous luy donnons avec plaisir. Nous

Ee ij

332 MERCURE

La supplions, SIRE, d'estre persuadée de nostre zele pour son service, & de croire qu'Elle n'a point de Sujets plus fidelles & plus soumis que les Etats & les Peuples de sa Province d'Artois.

Cette Harangue plut extrêmement au Roy, qui remogna à M. l'Abbé de Clairmarais l'estime qu'il faisoit de la personne, & ensuite toute la Cour rendit justice à son mérite.

Le Roy partit hier 27. de ce mois, pour se rendre à Compiègne, où Sa Majesté doit faire la revue d'une partie de la Cavalerie de sa Maison.

Je vous ay dit que le Parlement d'Angleterre a esté cassé, & je viens d'apprendre que si tost que cela fut fait, Milord Alfox, Garde du

Sceau Privé, rendit la Commission au Prince d'Orange, alleguant que ce Prince avoit mis dans la Proclamation, qu'il cassoit le Parlement pour les raisons qu'il avoit communiquées à son Conseil Privé, & que comme il ne les avoit pas sceuës, il rendoit le Sceau, parce que suivant cette Proclamation, le Parlement luy pourroit faire un jour son procès, en luy imputant d'avoir consenty à la cassation, & mesme de l'avoir conseillée. Je suis, &c.

A Paris, ce 28. Février 1690.

TABLE.

Preludes.
 Le Livre d'Or.
 Article concernant les droits des Greffiers & les Audiances de la

TABLE.

<i>Grand' Chambre.</i>	29
<i>Journal de tout ce qui s'est passé en Flandre pendant la dernière Cam- pagne.</i>	33
<i>Divertissement du Carnaval.</i>	78
<i>Stances.</i>	85
<i>Portraits des Generaux de l'Armée de l'Empereur.</i>	89
<i>De l'Eternité</i>	112
<i>Charges des Navires arrivez depuis peu à la Rochelle.</i>	128
<i>Idile.</i>	129
<i>Edit.</i>	161
<i>Evêché de Chartres donné à M. l'Abbé Godet de Sandé.</i>	177
<i>Ceremonie faite à S. Germain en Laye.</i>	178
<i>Arrest du Parlement.</i>	183
<i>Machines d'une invention nouvel- le.</i>	204
<i>Morts.</i>	211

T A B L E.

<i>Histoire.</i>	216
<i>Autre article de Morts.</i>	232
<i>M. Mignard est nommé par le Roy pour remplir toutes les Charges & Dignitez de feu M. le Brun.</i>	276
<i>Le Fils de M. de Turmeny est receu Conseiller.</i>	277
<i>Service fait pour feu M. l'Evesque de Chartres.</i>	280
<i>Article des Enigmes.</i>	287
<i>Prises faites sur les Ennemis.</i>	292
<i>Témérité d'un Capitaine d'un Vaisseau Anglois.</i>	294
<i>Affaires d'Angleterre.</i>	297
<i>Generense fermeture de la Ville d'Am- sterdam.</i>	308
<i>Défaite des Imperiaux en Albanie.</i>	310
<i>Promotion d'onze Cardinaux.</i>	316
<i>Intendans des Finances nommez par le Roy.</i>	326
<i>Harangue faite au Roy au nom des</i>	

TABLE

Députés d'Artois.	323
Départ de Sa Majesté.	332
Mlord Alifax rend le Serain Privé au Prince d'Orange.	333

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *En-
vain, oruelle Pris*, j'ay perdu l'espe-
rance, doit regarder la page 89.

L'Estampe des Jettons, doit re-
garder la page 131.

THE

... of the ...
... of the ...
... of the ...
... of the ...

... of the ...

... of the ...
... of the ...
... of the ...
... of the ...
... of the ...

